

Leurs Majestés viendront au Canada l'été prochain

C'est la première fois que des souverains britanniques, pendant la durée de leur règne, visiteront le Canada — Il y a une foule de détails protocolaires à régler.

JOIE A OTTAWA

Londres, 10. (C.P.) — Le Canada recevra, au commencement de l'été prochain, la visite de Leurs Majestés Georges VI et la reine Elizabeth, qui s'accompagneront de leurs enfants, les princesses Elizabeth et Margaret-Rose. Ce sera la première fois que des souverains britanniques viendront au Canada. Le gouverneur général, lord Tweedsmuir, a passé l'été en Angleterre et Leurs Majestés lui ont accordé plusieurs audiences pendant son séjour. Il est probable que la visite prévue aura souvent fait le sujet de leurs entretiens.

La nouvelle du voyage des souverains britanniques au Canada est contenue dans un bref communiqué arrivé samedi du château de Balmoral, Écosse, et disant :

"Le roi et la reine, se rendant à l'invitation du premier ministre du Canada, ont gracieusement consenti à visiter ce pays l'an prochain. Leurs Majestés espèrent arriver au Canada dans les premiers jours de l'été et y passer trois semaines environ".

Le renseignement que les jeunes princesses ne seraient pas du voyage a été puisé à bonne source par le Canadian Press. Bien qu'aucun détail du programme n'ait encore été arrêté, on prévoit que les royaux voyageurs et leur suite s'embarqueront sur un paquebot mis à leur disposition pour le premier voyage qu'un roi et une reine d'Angleterre aient jamais fait en Amérique du nord.

On se demande ici si les souverains iront par les États-Unis au cours de leur voyage. Les États-Unis n'étaient pas mentionnés dans le communiqué, mais plusieurs journaux anglais ont recommandé à Leurs Majestés de visiter l'Exposition Mondiale de New-York l'été prochain comme manifestation d'amitié pour "l'autre" grande démocratie anglo-saxonne.

Si les souverains ne vont pas aux États-Unis, on spécule dans les milieux américains sur la possibilité d'une rencontre entre eux et le président Roosevelt à la frontière du Canada et des États-Unis.

Le roi a déjà fait une visite au Canada. Lors de sa jeune carrière à bord du H. M. S. Cumberland avant la guerre, alors qu'il portait le nom de Prince Albert, son navire, qui était à l'ancre à Charlottetown, fut visité par le roi d'York. Le roi visita plusieurs parties de l'Empire avec son épouse. Il visita l'Afrique orientale, le Soudan, le Kenya, l'Ouganda et l'Égypte en 1923 et l'Australie et la Nouvelle-Zélande en 1926.

L'IMPRESSION AU CANADA

Ottawa, 10. — (P.C.) La nouvelle que le roi George et la reine Elizabeth feront une visite de trois semaines au Canada l'an prochain fut accueillie avec joie à Ottawa.

Le premier ministre, M. W. L. Mackenzie-King, qui suggéra lui-même cette visite aux souverains, dépêcha immédiatement un message exprimant "le plaisir" avec lequel le gouvernement et la population du Canada avaient appris la décision de Leurs Majestés.

Il est d'ores et déjà entendu qu'un des principaux événements de la visite sera le développement du monument national qui est à l'étude en mémoire des Canadiens tombés.

Raids aériens

Canton, (Chine), 10. (P.A.) — 58 bombardiers japonais, divisés en 5 groupes, ont fait des raids dans différentes parties de la province de Kwangtung aujourd'hui comme la Chine célèbre le 27ème anniversaire de la révolution qui a renversé la monarchie manchoue. 25 avions ont bombardé Canton.

62 italiens morts

Rome, 10. (P.C.-Havas) — Soixante-deux officiers, soldats et "chémises noires" de l'armée italienne sont morts en Éthiopie durant le mois de septembre. A-t-il été annoncé officiellement aujourd'hui.

A Prague

Londres, 10. (P.A.) — Le lord-maire de Londres, Sir Harry Twyford, est parti en avion pour Prague aujourd'hui, où il surveillera la distribution du fonds de secours de 30.000 livres sterling (\$150.000) recueilli à Londres récemment.

Des volontaires

Londres, 10. (P.C.-Havas) — L'avant-garde de la légion anglaise qui doit assurer l'ordre dans les régions des Sudètes ou des plébiscites seront tenus en partie aujourd'hui de l'aéroport de Croydon à destination de la Tchécoslovaquie.

L'EDITION DE CINQ HEURES

En ce jour d'Actions de Grâce, le "Soleil" ne publie pas d'édition de cinq heures.

TEMPERATURE

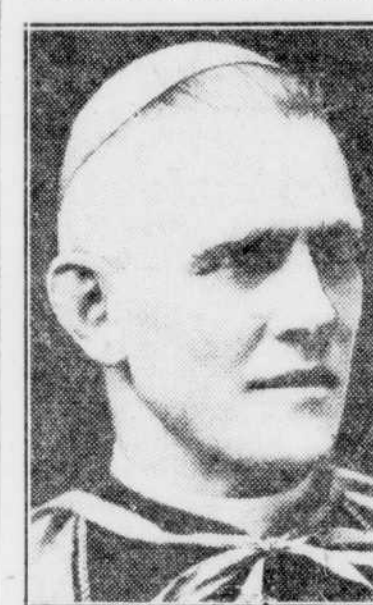
Vallée du bas Saint-Laurent : — Vents modérés de l'est ; beau et un peu plus chaud.

MORTE VIVANTE

Stockholm, 10. (Spéciale). — Une Finlandaise très riche étant tombée à l'eau récemment, on la crut morte, après de longues heures de respiration artificielle pratiquée par des médecins. Ces derniers donnèrent le permis d'inhumer et la femme fut ensevelie dans sa tombe, dans un cercueil de bois précieux. Or, dans la nuit, un ancien serviteur se glissa dans la maison pour aller dépouiller le cadavre de ses bijoux mais sa nervosité lui joua un mauvais tour. Le voleur toucha un candélabre et le renversa sur la tombe, à ce bruit, la supposée morte se dressa dans sa tombe et l'intrus faillit mourir de frayeur. Tel est pris qui croyait prendre.

La jeunesse catholique de tout le pays s'unit

VICTIME DES NAZIS



Le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, a été blessé samedi soir par une meute de nazis fanatiques, et son palais archiepiscopal a été pillé.

M. KING PART EN VACANCES DANS LE SUD

Le premier ministre du Canada est accompagné de M. D. O. Skelton, sous-ministre des Affaires extérieures — Au cours de son voyage M. King arrêtera à Washington.

M. DUNNING

Ottawa, 10. (P.C.) — M. Mackenzie-King est parti en vacances. Il a déclaré aux journalistes qu'il ne déciderait qu'à l'Atlantic City où il passerait le bref congé qu'il s'accorde. Parti d'Ottawa samedi après-midi, le premier ministre était à New-York hier. A l'Atlantic City, où il séjournera en passant, il rencontrera son collègue, M. Dunning, ministre des Finances, qui reprendra des fonctions en respirant à pleins poumons l'air vivifiant de l'Atlantique. M. King est accompagné de M. Skelton, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

"Nous irons en Floride où entreprendrons une croisière aux Indes Occidentales, a dit le premier ministre. Notre choix dépendra des probabilités atmosphériques et du climat probable. Nous avons tous deux besoin de repos", ajouta-t-il en parlant de son voyage canadien aux Affaires étrangères, le docteur Skelton, dont il a fait de grandes éloges. "Les mots, dit-il, ne peuvent exprimer la reconnaissance que le Canada doit au docteur Skelton. Durant la crise européenne et les mois précédents il a accompli une tâche énorme qui pèse sur nous tous. La situation internationale nous touchait tous de près. On m'a critiqué pendant la dernière session (Suite à la page 6 5e col.)

DES FLEURS A DALADIER



Les gendarmes français ont été obligés de travailler longtemps pour empêcher la foule d'approcher du premier ministre français, M. Daladier, à son retour de Munich où il participa à la conférence des Quatre. Une foule immense s'était réunie au Bourget pour acclamer le chef du gouvernement et la police craignait un instant que le premier ministre ne soit blessé. On voit à gauche, M. DALADIER portant une lourde gerbe de roses présentée par un de ses admirateurs.

LEURS MAJESTES VIENDRONT EN CANADA



SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE VI ET SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH viendront en Canada l'été prochain et passeront trois semaines en notre pays. On espère aux États-Unis que Leurs Majestés se rendront aussi dans la République.

Le colonel Charles Lindbergh pris à partie par des Russes

On accuse le célèbre aviateur d'avoir menti au sujet de l'aviation soviétique, pour fournir à Chamberlain un prétexte d'abandonner la Tchécoslovaquie.

Moscou, 10. (A.P.) — Les principaux aviateurs de l'URSS publient aujourd'hui contre Lindbergh une déclaration où ils l'accusent d'avoir menti au sujet de l'aviation soviétique pour fournir à Chamberlain un argument en lui permettant d'affirmer que cette aviation n'aurait pu fournir à l'Angleterre et à la France l'aide qu'ils en attendaient pour se porter au secours des Tchèques.

La déclaration, publiée dans la "Pravda", organe du parti communiste, traite Lindbergh de "stupide menteur de laquais et de flatteur des fascistes allemands". Elle porte la signature de 10 aviateurs et du chef de l'aviation civile en Russie, Vassily Molokoff.

On y accuse le colonel d'avoir déclaré aux hôtes de lady Astor à Londres, que la flotte aérienne allemande était assez forte pour battre les flottes combinées de la

France, de l'Angleterre, de l'URSS et de la Tchécoslovaquie.

"La déclaration soviétique a été provoquée, semble-t-il, par le rapport non vérifié paru dans deux journaux de Londres, que Lindbergh aurait critiqué l'aviation russe. Mention de sa visite en URSS, au mois d'août dernier, fut faite en termes prudents lors du débat à la Chambre des communes jeudi. Miss Ellen Wilkinson, travailliste, déclara alors que des personnes influentes avaient assuré à Hitler que l'Angleterre, quelles que fussent les circonstances, ne se battrait pas pour la Tchécoslovaquie. Elle ajouta que ces mêmes personnes avaient reçu à dîner un américain de première valeur, qui leur avait révélé la prépondérance allemande dans l'air."

Le Bourget, France, 10. (A.P.) — Le colonel Lindbergh et Mme Lindbergh ont pris le départ aujourd'hui, dans leur avion. Les autorités de l'aéroport disent qu'ils sont partis pour Berlin.

Lindbergh n'a fait aucun commentaire sur les appréciations qu'on lui prête.

Le congrès de l'Union des ligues de propriétaires s'est ouvert ce matin

Le congrès s'est ouvert au Château Frontenac — A midi, les congressistes se sont rendus au Kent House et ont participé à un déjeuner offert par l'hon. M. Bilodeau.

Le congrès de l'Union des Ligues des propriétaires s'est ouvert à dix heures, ce matin, au Château Frontenac. On y remarque des délégations de tous les divers groupements de propriétaires de la province.

A midi les congressistes se rendent au Kent House où un déjeuner leur est offert par l'hon. M. Bilodeau, ministre du Commerce, des Affaires municipales et de l'Industrie.

Après ce déjeuner les congressistes passent par le Jardin zoologique, se

rendront à Spencerwood, présenteront les hommages de l'Union des Ligues de Propriétaires de la Province de Québec, Inc., à Son Exc. le lieutenant-gouverneur, l'hon. E.-L. Patenaude.

Ce soir, plusieurs comités de séances formés ce matin, à l'assemblée générale, siégeront en séance d'études.

Le premier ministre, plusieurs ministres, le chef du parti libéral et le chef parlementaire de l'opposition seront présents ainsi que le maire

de Québec et tout son Conseil, au banquet de clôture, demain soir, à 7 heures.

Les organisateurs de ce congrès demandent à ceux qui ont des places disponibles dans leurs voitures pour se rendre à Spencerwood, de bien vouloir les en informer.

La première séance débuta ce matin par deux allocutions de bienvenue, prononcées au nom des propriétaires de Québec et au nom de (Suite à la page 15 6e col.)

Un record

Capetown, (Afrique-Sud), 10. (P.C.-Havas) — Le gros hydravion anglais "Mercury" qui a établi un record pour avoir été sans escale entre l'Angleterre et l'Afrique-Sud ces jours derniers, va entreprendre, demain, le voyage de retour. Le voyage-record a été accompli de Dundee (Écosse) à Alexander Bay.

Le voyage de retour vers l'Angleterre se fera par petites étapes. Demain, le "Mercury" se rendra d'abord à Durham.

blessure était plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord.

Pendant qu'une partie de la foule attaquait le palais, une autre envahissait la résidence des chanoines à l'autre extrémité de la place St-Étienne.

Un groupe de six hommes surgirent dans la chambre du chanoine Johann Krawanek 50 ans, au deuxième étage, le traînèrent dans le corridor et le jetèrent par une fenêtre, rapporte-t-on.

Il fut transporté à l'hôpital souffrant d'une commotion cérébrale, de fractures aux membres et de blessures internes.

Les autorités ecclésiastiques rapportent que des objets précieux en or et en argent furent volés et que d'autres trésors furent emportés ou détruits.

La bibliothèque est dans "un triste état", a dit un prêtre, et la musée n'est plus qu'un monceau de ruines.

La police secrète commença à monter la garde autour du palais dès samedi soir, ne laissant personne entrer ou sortir.

Des détectives, a-t-on appris, ont été attachés à la personne du cardinal pour le protéger et on lui a conseillé par prudence de ne pas sortir du palais.

Hier matin cependant, Son Eminence célébra la messe à un autel latéral dans la cathédrale.

Son maître de cérémonies, l'abbé Jachim, fut appelé aux quartiers généraux de la police pour être in-

(Suite à la page 15 2e col.)

Assassinat

Sofia, 10. (P.C.-Havas) — Le général Peev, chef de l'état-major de l'armée bulgare, a été assassiné aujourd'hui. Le général a été abattu à coups de revolver par un civil alors qu'il se rendait au ministère de la guerre. Son aide-de-camp, le major Stojanoff, a été blessé.

L'assassin s'est suicidé immédiatement après avoir commis son attentat. Les motifs du crime n'ont pu être connus immédiatement.

ROME ET LONDRES

Rome, 10. (P.A.) — L'Italie vient d'envoyer à la Grande-Bretagne l'invitation de considérer comme réglées les difficultés qui existaient entre les deux pays maintenant que le Duce a décidé de retirer d'Espagne les volontaires italiens. Un bulletin de l'"Informazione Diplomatica", agence officielle du ministère des affaires étrangères, annonce en ef-

L'Allemagne cherchera à se rendre invulnérable

Dans un bref discours à Saarbrück, le chancelier Hitler parle encore du désir de paix de son pays, en faisant des menaces voilées.

UN AMI SINCERE

Saarbrück, (Allemagne), 10. (P.A.) — "L'Allemagne veut la paix, mais elle va travailler plus que jamais à se rendre invulnérable". Cette déclaration a été faite ici hier par le chancelier Adolf Hitler dans un bref mais vigoureux discours. A Berlin on interprète aujourd'hui le discours d'Hitler comme un avertissement à l'Allemagne que l'avenir renferme de nouvelles menaces de guerre.

Le Führer, qui parlait dans la région qu'il obtint par plébiscite le 13 janvier 1935, la Sarre, c'est-à-dire tout près de la frontière française, déclara à ses milliers d'auditeurs, que les districts de Saarbrück et d'Aachen seraient compris dans la ligne des fortifications occidentales de l'Allemagne.

La ville d'Aachen est située près de la jonction des frontières allemande, hollandaise et belge.

Il annonce que les réserves appelées sous les couleurs juste avant la crise européenne seraient démobilisées dans "quelques jours".

"Comme pays fort, dit-il, nous sommes maintenant prêts à adopter n'importe quelle politique d'entente. Nous ne voulons rien des autres. Nous voulons simplement la paix. Ceci est particulièrement vrai de nos relations avec la Grande-Bretagne. Il serait bon cependant que certains vestiges de Versailles disparaissent en Angleterre."

"Nous ne pouvons absolument pas tolérer une surveillance de gouvernement."

"Ce qui se passe en Allemagne ne regarde personne. Nous ne nous occupons pas des affaires de l'Angleterre, nous nous pourrions en occuper si nous le voulions."

(Suite à la page 15 8e col.)

UNE DEFAITE AUX RADICAUX SOCIALISTES

M. Daladier a perdu hier sa première élection depuis l'accord de Munich, dans le département de l'Hérault.

PIERRE MASSE

Paris, 10. (A.P.) — Le parti radical-socialiste a perdu sa première élection depuis l'accord de Munich. Un radical indépendant, Pierre Masse, s'est fait élire hier sénateur dans le département de l'Hérault, où il l'emporta par 462 suffrages contre 391 sur son adversaire radical-socialiste.

Le siège qui vient d'être choisi ainsi à un radical indépendant (Suite à la page 15 7e col.)

ACCUSATION



Le colonel CHARLES A. LINDBERGH, le célèbre aviateur américain, est accusé par les aviateurs soviétiques d'avoir fourni de faux renseignements à Londres.

LA DEFENSE DU PAYS ET LA SESSION

Le problème de la défense nationale occupera une place importante dans les délibérations du Parlement lors de la prochaine session.

LES CREDITS

Ottawa, 10. (P.C.) — Il semble bien, d'après les pronostics qui ont cours dans la capitale, que le problème de la défense nationale occupera une place importante lors de la prochaine session. On prévoit que les crédits qui sont de 34 millions pour l'année courante, seront considérablement augmentés et que tous les services militaires en profiteront.

Plusieurs facteurs ont contribué à placer le gouvernement en face du problème que constitue l'organisation d'une défense nationale conforme aux besoins du Canada. En premier lieu, compte la récente crise européenne et les réactions du public canadien devant cette crise.

Il semble bien, selon les autorités fédérales, que l'opinion publique canadienne aurait forcé le pays à une certaine participation, cela nonobstant la discrétion dont jouit le Parlement quant à la participation du Canada à un conflit dans lequel l'Empire est engagé.

Selon les observateurs, cette situation a révélé au gouvernement l'insuffisance de la force navale, aérienne (Suite à la page 15 4e col.)

ON RETROUVE DES AVIATRICES RUSSES



Après avoir été perdues pendant une semaine dans l'extrême nord de la Sibirie, ces trois femmes, aviatrices réputées en Russie, ont été retrouvées par des aviateurs et ramenées dans la capitale soviétique. Elles ont été photographiées quelques instants avant leur départ pour une envolée sans escale de Moscou en Orient. On voit, de gauche à droite, M. P. OSIPENKO, VALENTINA GRIZODUROVA, députée au parlement soviétique, et MARINA RASKOVA, l'une des meilleures aviatrices russes.

NOUVELLES LEVIS

Nos malades
Mme Charles-Henri Ouellet, demeurant rue St-Laurent, à Haddow, a été transportée d'urgence à l'hôpital de Lévis, pour une opération chirurgicale pour l'appendicite.

Mariage Fleury-Dumont à Lauzon
Samedi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Lauzon, a été célébré le mariage de M. Gérard Fleury, fils de M. et Mme Pierre Fleury, de Lauzon, avec Mlle Jeanne Dumont, fille de M. et Mme Rosaire Dumont, aussi de Lauzon.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lactance Blais, vicaire de la paroisse.

M. Pierre Fleury servait de témoin à son fils et M. Rosaire Dumont accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme fut exécuté par les Demoiselles Enfants de Marie de la paroisse.

Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Rosaire Dumont, à Lauzon, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noce.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

La souscription mensuelle à Bienville a rapporté \$16.21.

La souscription mensuelle faite la semaine dernière à Bienville en faveur de l'église paroissiale a rapporté la somme de \$56.21.

L'heure d'adoration hier soir dans nos églises.

Hier soir, à 7 heures, dans les différentes églises de la rive sud, a eu lieu l'heure d'adoration mensuelle des hommes et jeunes gens en l'honneur du Sacré-Cœur.

A Lévis, le prédicateur a été M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de Lévis.

A Lauzon, l'heure d'adoration a été prêchée par M. l'abbé Lactance Blais, vicaire de la paroisse.

A Bienville, le prédicateur fut M. l'abbé Léon Pelletier, professeur au Séminaire de Québec.

Au Christ-Roi, l'heure d'adoration fut prêchée par M. l'abbé Emile Bourassa, vicaire de la paroisse.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis"
Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis" sera tenue ce soir, à 8 heures, précises, au club de la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demandera à tous les membres d'être présents vu que des questions intéressantes seront discutées, à cette première assemblée de la nouvelle saison.

Mort de M. Omer Isabelle, de St-David.
Nous avons appris avec regret la mort de M. Omer Isabelle, fils de Mme Vve Adélaïde Isabelle, survenue vendredi soir dernier, à la résidence de sa mère, rue St-Laurent, à Haddow. Le défunt, âgé de 39 ans, était le frère de M. Joseph-Alphonse, Emile et Adélaïde Isabelle, ainsi que de Mmes Philippe et Thérèse Bouchard, Joseph Darveau et Mlle Jacqueline Isabelle, de St-David. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église de St-David et l'inhumation

prédicateurs de ces retraites qui dureront quatre semaines seront les Révérends Pères Joseph et Paul, de l'Ordre des Capucins, d'Ottawa.

Les retraites annuelles des paroissiens de Bienville commenceront dimanche prochain par celle des dames et demoiselles pour se terminer le 23 octobre alors que commencera celle des hommes et jeunes gens. Les prédicateurs seront les Révérends Pères Couët et Dugré, jésuites, de Montréal.

Les retraites paroissiales annuelles à Lauzon commenceront dimanche prochain par celle des dames. Le prédicateur sera M. l'abbé Guillaume Deschênes, du Séminaire de Québec. Suivra celle des hommes et jeunes gens, le 23 octobre, qui sera prêchée par M. l'abbé Wilfrid Lemieux, missionnaire diocésain. Celles des jeunes filles auront lieu en décembre prochain, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

La visite paroissiale terminée, cette semaine à Lauzon et Christ-Roi.

La visite paroissiale sera terminée cette semaine à Lauzon. M. le desservant Napoléon Tanguay a visité aujourd'hui et continuera demain dans les familles du bas de la paroisse demeurant sur le bord de l'eau. M. le vicaire Lactance Blais a visité les familles du rang Haddow et visitera demain les familles du rang St-Roch.

Au Christ-Roi, M. le curé Charles Rodrigue terminera cette semaine la visite paroissiale visitera les familles d'une partie de la rue St-Georges, des rues St-Onésime et St-Louis.

Heure de la rive sud ce soir.
Ce soir, à 9 heures, au poste CECV, aura lieu l'émission radiophonique hebdomadaire connue sous le nom d'heure de la rive sud. Le conférencier sera M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis et l'artiste invité sera M. Romeo Simoneau, de Lévis, accompagné au piano par M. Paul-Henri Lecours.

Les radiophiles de la rive sud voudront bien être aux écoutes ce soir pour entendre un chœur d'une voix et de la rive sud. Le conférencier sera M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis et l'artiste invité sera M. Romeo Simoneau, de Lévis, accompagné au piano par M. Paul-Henri Lecours.

Les Zouaves Pontificaux de Lévis
se sont allés à Québec hier.

Les Zouaves Pontificaux de Lévis sont allés à Québec hier après-midi et se sont joints à leurs confrères pour se rendre faire leur pèlerinage annuel au cimetière St-Charles, afin de rendre honneur à leurs défunts et pour prier. Ils avaient leurs tambours et drapeaux emmenés.

Semaine de prévention des incendies
Hier matin, au prône de la grand-messe, MM. les curés des différentes paroisses de la rive sud, ont annoncé la semaine de prévention des incendies du 9 au 15 octobre. Ils ont demandé à leurs paroissiens de prendre les précautions pour faire disparaître les dangers d'incendie.

On a aussi demandé aux paroissiens de ne pas jeter de bouts de cigarettes, de cigares et allumettes non éteints dans le portique des églises afin de ne pas s'exposer à un désastre que toute une vie ne pourrait réparer.

Les exercices du mois du Rosaire
Tous les soirs de la semaine, dans les différentes églises de la rive sud, on fera les prières du mois du Rosaire. On voudra bien y assister nombreux afin de gagner les précieuses indulgences accordées.

A Lévis, vu les exercices des retraites paroissiales, ces prières du Rosaire seront faites sur semaine. A la suite de la messe de 6 heures, 45 du matin et le dimanche après l'office de la grand-messe.

Rapport du trésorier de la cité de Lévis
M. Narcisse Belleau, trésorier de la cité de Lévis, a soumis vendredi dernier aux membres du conseil municipal un rapport sur la situation financière de la ville au 30 septembre dernier. Ce rapport montre le montant des appropriations votées lors de l'année fiscale, les montants dépensés à date et la balance qui reste à dépenser par chacun des différents départements municipaux. Ce rapport se lit comme suit:

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Cartes en vente chez Elzéar Carmichael, 137 St-Joseph, à Presbytère St-Roch; à la porte de la Sacristie.

EUCHRE
Grand euchre d'aluminium, lundi, le 10 octobre au profit de l'église St-Roch, dans la sacristie du sous-sol, à 4 heures, à prix de présence à gagner.

Admission 25 cents. Cartes en vente chez Elzéar Carmichael, 137 St-Joseph, à Presbytère St-Roch; à la porte de la Sacristie.

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Situation le 30 septembre 1938

Commissions	Voté	Dépensé	Solde
1- Finances	\$ 25,400.00	\$ 4,454.13	\$ 20,945.87
2- Voirie	30,500.00	15,466.55	5,033.45
3- Police	15,000.00	8,495.09	6,504.91
4- Marchés	400.00	145.81	254.19

Votre fils est-il sur la voie du succès?

Comme il grandit vite, ce garçonnet! Il semble qu'il y a quelques jours à peine, c'était encore un bébé. Et maintenant que vous le regardez jouer, ou occupé à ses passe-temps favoris, vous décidez qu'il faut lui fournir les moyens de développer ses capacités.

Quelle satisfaction serait pour vous une police Imperial Life que vous prendriez maintenant et qui garantirait à votre fils une somme de \$1000 ou plus, à l'époque où vous croyez qu'il en aura besoin. Une telle police

lui fournirait l'argent nécessaire au moment voulu, que vous soyez encore là ou non pour faire les dépôts.

Votre fils porte votre nom. Il est une reproduction de vous-même. Fera-t-il honneur à votre famille? Faites dès maintenant des projets pour son avenir.

POUR AVOIR DE SAGES CONSEILS SUR CE QUI TOUCHE LES ASSURANCES-VIE, consultez le représentant de l'Imperial Life de votre district. Il est en mesure de vous servir et il est digne de votre confiance. Ou bien, vous pouvez écrire directement à la Compagnie pour demander des renseignements.

Imperial Life

Siege Social, Toronto, Ont. Succursales et Agences dans tous les centres importants

Pour vous, Mesdames



Les costumes formés d'une jupe et d'une blouse contrastante sont très recommandables en automne. Ils sont aussi pratiques pour le bureau et le magasin. Les jupes peuvent se porter avec un chandail ou une blouse comme celle qui est illustrée ci-contre.

Le patron de jupe, numéro 3407 est fourni en grandeurs 12, 14, 16, 18 et 20 ans; 30, 32, 34, 36, 38 et 40 pouces de buste, ou 24, 26, 28, 30, 32 et 34 pouces de tailles.

Le patron numéro 3036 comprend la blouse et la jupe du bas. Il est fourni en grandeurs 14, 16, 18 et 20 ans; 32, 34, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste.

Adressez votre commande à: Service des patrons, Le Soleil, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec. Envoyez habillément un bon et adressez sur les deux pointillés ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 3407
Grandeur
Nom
Adresse

Ces patrons sont formés d'une main anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

5-Hygiène	2,100.00	709.88	1,390.12
6-Hôtel de ville	2,200.00	767.03	1,432.97
7-Tramways	10,000.00	000.00	10,000.00
8-Travaux	200.00	158.46	41.52
9-Electricité	5,100.00	1,712.98	3,387.02
\$ 80,900.00	\$ 31,909.95	\$ 48,990.05	
10-Aqueduc	29,800.00	18,323.24	11,476.76
\$ 110,700.00	\$ 50,233.19	\$ 60,466.81	

Service de la dette:
11-Finances 58,448.36 17,026.23 41,422.13
12-Aqueduc 60,392.34 24,332.16 36,060.18
\$229,540.70 \$ 91,593.38 \$137,947.32

Voici les premiers de classe pour le mois de septembre au collège St-Joseph de Lauzon:

8e année — Louis Bouchard, Gérard Angers, André Guenet, Georges Hazen.
7e année — Roger Guay, Simon Murphy, Adrien Lemieux.
6e année A — Roger Bouchard, Paul-Emile Beaudoin, Raymond Siros.
6e année B — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
5e année A — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

4e année — Louis Bouchard, Gérard Angers, André Guenet, Georges Hazen.
3e année — Roger Guay, Simon Murphy, Adrien Lemieux.
2e année A — Roger Bouchard, Paul-Emile Beaudoin, Raymond Siros.
2e année B — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année A — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année B — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année C — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année D — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année E — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année F — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année G — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année H — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année I — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année J — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année K — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année L — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année M — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année N — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année O — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année P — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année Q — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année R — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année S — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

1e année T — Berchmans Fortin, Adolphe Lafitelle, Bonéd Bédier.
1e année U — Robert Guay, Wilfrid Coulombe, Robert Couturier.

Mort de madame Ferd. Brassard

Chicoutimi — Mme Ferd. Brassard, née Philomène Boivin, est décédée à la fin de septembre à Chicoutimi après quelques jours de maladie. Elle avait 81 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, deux filles adoptives, Mmes Thérèse Julien, chez qui elle demeurait, et Marie-Osila Dufour, de Roberval, un gendre, M. Ovide Dufour, deux frères, M. Clément Boivin, de Chicoutimi, et M. Alfred Boivin, de Roberval, des belles-sœurs, Mmes C. et A. Boivin, des beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Brassard, de St-André, M. et Mme François Tremblay, d'Alma, des petits-enfants, Mlle Gabrielle Julien, de Chicoutimi, M. Robert et Mlle Dufour, de Roberval.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mmes Donatien Deschênes, Joseph Rivard, Wilfrid Fortin et Adolphe Bédard. La quête fut faite par M. J. Savard et Mme W. Fortin. Le corps fut inhumé dans le cimetière de Chicoutimi.

Le "Soleil" offre à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

ducateur du C.N.R., le neveu de M. Azarias Dorval, de Lévis, de M. Joseph et Emile Dorval, de Lauzon. Les funérailles ont eu lieu samedi matin dernier à Montréal. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de Mme Honoré Aubert
Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mme Honoré Aubert, épouse de M. Honoré Aubert, décédée jeudi dernier, à sa résidence, rue St-Georges, à l'âge de 51 ans. Après la cérémonie funéraire les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Mort de M. Jacques Dorval
Nous apprenons avec regret la mort de M. Jacques Dorval, fils de M. Rosaire Dorval, de Montréal, survenue mercredi dernier, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 20 ans. Le défunt était le petit-fils de M. Alfred Begin, de Bienville, ancien con-

Mort de madame Ferd. Brassard

Chicoutimi — Mme Ferd. Brassard, née Philomène Boivin, est décédée à la fin de septembre à Chicoutimi après quelques jours de maladie. Elle avait 81 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, deux filles adoptives, Mmes Thérèse Julien, chez qui elle demeurait, et Marie-Osila Dufour, de Roberval, un gendre, M. Ovide Dufour, deux frères, M. Clément Boivin, de Chicoutimi, et M. Alfred Boivin, de Roberval,

Une femme et un homme tués dans des accidents

Mme Malcolm Vallée, de St-Romuald, est tuée samedi soir par un chauffard — Hier après-midi, à Batiscan, M. H. Lacouline, de Québec, meurt instantanément à la suite d'une collision.

NOMBREUX BLESSES

Un homme et une femme ont été tués dans des accidents d'automobiles durant la récente fin de semaine, et sept autres personnes, dont quatre enfants, ont été blessées. Ces accidents sont survenus à Québec et dans la région. A Saint-Romuald, Mme Malcolm Vallée a été mortellement blessée par un chauffard. La sûreté provinciale a fait d'actives recherches pour arrêter l'automobiliste qui a causé l'accident, mais elle l'a vainement cherché jusqu'ici. Un citoyen de Québec, M. Hippolyte Lacouline, a été tué au cours d'une collision d'automobiles survenue à un mille de Batiscan, hier après-midi.

A ST-ROMUALD

A Saint-Romuald, la victime fut madame Malcolm Vallée, née Céline Vallières, âgée de 61 ans. Madame Vallée n'a pu survivre aux multiples blessures qu'elle a reçues et elle a succombé samedi matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où elle avait été transportée. Elle souffrait d'une amputation presque complète de la jambe droite, de fractures à la jambe gauche et de plusieurs autres blessures.

Depuis vendredi soir dernier les agents de la police de la route de même que des gendarmes de la sûreté provinciale sont à la recherche de l'automobiliste fugitif. Leur travail est d'autant plus difficile qu'on n'a pu retracer aucun des bris de l'automobile sur les lieux de la tragédie. Toutes les routes sont surveillées et des messages ont été adressés aux chefs de police des principales villes. Bien qu'il n'y ait encore rien de fondé, on croit que madame Vallée a été frappée par une automobile portant une licence d'Ontario. Une vingtaine de minutes après l'accident, le conducteur de ce véhicule se serait arrêté au restaurant du Pont de Québec afin de demander la route pour Montréal. L'individu en question paraissait saoulet. Il ne prit même pas le temps de fermer la porte du restaurant. Il sauta dans son auto et passa sur le pont de Québec. Malheureusement, ce n'est qu'environ une demi-heure après le drame que les agents de la circulation ont été avertis.

L'ACCIDENT

L'accident est survenu vers neuf heures, vendredi soir, alors que M. et madame Malcolm Vallée prenaient une marche sur la rue de la Fabrique, à St-Romuald. Une automobile ne portant aucune lumière survint à toute vitesse et frappa madame Vallée qui marchait sur le bord de la rue avec son époux. Madame Vallée fut projetée dans le fossé tandis que son mari s'en tira sans blessure. L'automobile, qui venait de la direction de Lévis, continua sa route sans ralentir et disparut dans la direction du Pont de Québec.

M. Vallée, qui n'avait pu réaliser ce qui venait de se passer, trouva son épouse dans un fossé, à une quinzaine de pieds plus loin. Il courut demander du secours chez M. Joseph Léger, MM. J. Léger, J.-P. Auger et Roger Léger accoururent sur les lieux et trouvèrent madame Vallée inconsciente et baignant dans son sang. On la transporta à la résidence de M. Léger où le docteur Irénée Lapierre ordonna son transport immédiat à l'hôpital de Lévis où madame Vallée est décédée.

Ottawa réparera l'accotement de la rue Dorchester

Grande assemblée libérale à Drummondville

L'HON. E.-L. PATENAUDE

Montréal, 10. (D.N.C.) — La rumeur veut que l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, succède à l'hon. sénateur Raoul Dandurand comme président de l'Université de Montréal. La nomination de M. Patenaude ne se ferait que le printemps prochain, son terme d'office comme lieutenant-gouverneur ne prenant fin que le premier mai 1939. M. Dandurand a démissionné l'an dernier.

Collation de diplômes au couvent de Sillery

Mgr Camille Roy préside la collation des diplômes, en l'absence de Mgr Arthur Robert, retenu à l'hôpital par la maladie.

LE PALMARES

La collation des diplômes universitaires au Collège classique Jésus-Marie de Sillery a eu lieu hier après-midi. Mgr Camille Roy, P.A., V.G. H. vice-recteur de l'Université Laval, a présidé cette manifestation en l'absence de Mgr Arthur Robert, retenu à l'hôpital par la maladie. M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la Faculté de Philosophie, a présenté un rapport sur les maisons d'enseignement classique. Quatre cent dix élèves ont subi les examens des différentes années du cours classique en juin dernier, dans les maisons affiliées à Laval.

Mlle Gilberte Drouin et Mlle Marie Rousseau se sont particulièrement signalées. Mlle Rousseau a remporté la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les succès aux examens de Rhétorique et de Philosophie et Mlle Gilberte Drouin a mérité la médaille destinée à récompenser le meilleur résultat aux examens de Rhétorique.

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance aux côtés de Mgr le vice-recteur, la Rév. Soeur Marie-Clavier, supérieure de la Communauté; M. l'abbé Aimé Labrie, secrétaire général de l'Université; M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, secrétaire de la Faculté de Philosophie; M. Adrien Pouliot, secrétaire de la Faculté de Sciences; M. l'abbé Alexandre Larue, professeur au Collège de Sillery; M. l'abbé Eugène Bédard, curé de la paroisse de Sillery; M. l'abbé Jean Beaulieu et T.-P. Cloutier, respectivement aumônier et assistant-aumônier du couvent; le Rév. Père Léocade Bauer, supérieur des Assomptionnistes; MM. les abbés Victorin Germain, aumônier de la Crèche St-Vincent de Paul; Roch Rochette, aumônier des Soeurs Oblates; Giffard, plusieurs autres religieux, religieux et invités.

Au début de la réunion, Mlle Marie Rousseau, bachelière de la dernière promotion, s'est faite l'interprète de toute la communauté pour présenter des hommages à Mgr Roy. Elle a souligné avec regret l'absence de Mgr Robert retenu à l'hôpital par une indisposition et elle a fait un grand éloge des dévoués religieux qui se consacrent pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Puis elle a rappelé la douce mémoire de Mlle Thérèse Frémont, bachelière du collège de Sillery, décédée récemment, et elle l'a citée.

UN CHAUFFEUR ASSOMME PAR UN BUCHERON

Le drame se déroule en pleine nuit à Beauport — Le malfaiteur commet son forfait alors que le taxi est en marche — La police alertée est en chasse.

UNE BOUTEILLE

La Sûreté provinciale poursuit ses recherches pour mettre le grappin sur un malfaiteur qui s'est enfui, dans la nuit de samedi à dimanche, à Beauport, après avoir assommé un chauffeur de taxi à coups de bouteille.

La victime est M. Joseph Gingras, âgé de 27 ans, domicilié au 81, rue Richelieu. Après avoir été frappé six ou sept fois à la tête, M. Gingras a perdu le contrôle de son volant, et sa voiture est allée s'arrêter contre un poteau de téléphone, le brisant en plusieurs morceaux. Relevé à demi-inconscient, M. Gingras fut transporté à la résidence de M. le docteur Adolphe Marcoux, député du comté, où il reçut les soins nécessaires. Il portait de profondes entailles au cuir chevelu et d'autres blessures à la figure et au front.

Immédiatement après cet attentat, des agents de la sûreté provinciale ont été envoyés sur les lieux afin de retracer l'individu qui avait pris la fuite derrière les propriétés afin d'éviter d'être reconnu par des citoyens qui ont eu connaissance de l'attentat. Hier soir, la sûreté provinciale avait des doutes sérieux sur un individu et il est fort probable qu'une arrestation sera opérée au cours de la journée.

Dimanche matin, vers 1 heure moins 20, M. Joseph Gingras répondit à un appel venant de la rue du Pont. Le chauffeur de taxi se rendit à l'endroit désigné où un homme, habillé en bucheron, se présentait et lui demanda de le conduire à Beauportville. On convint du prix de la course. Le passager prit place en arrière et se coucha presque sur le banc pour faire croire qu'il était ivre. Lorsque le taxi fut engagé dans l'avenue Royale, l'individu se leva brusquement de son banc et, avec une bouteille, se mit à frapper M. Gingras. Le conducteur reçut deux ou trois coups. Il allait arrêter son auto lorsque l'assaillant lui asséna

En présence d'une foule nombreuse, l'honorable Ad. Godbout et plusieurs autres orateurs dénoncent l'administration Duplessis, exposent le programme du parti libéral et préconisent des réformes.

PLUSIEURS DEPUTES

Drummondville, 10. (De notre envoyé spécial) — M. Duplessis peut jouer tant qu'il voudra avec les élections complémentaires si ça l'amuse, mais le peuple l'attend aux élections générales pour lui jeter son mépris à la face. C'est par ces paroles que l'hon. Adolphe Godbout, leader du parti libéral provincial, a terminé hier après-midi son discours en présence de plusieurs milliers de personnes venues de toutes les parties du comté de Drummond et des comtés avoisinants.

M. Godbout, qui adressait la parole en latin, au parc public situé en face de l'église Saint-Frédéric, en cette ville, a préconisé comme principales réformes du parti libéral, le rétablissement des conventions collectives de travail, l'adoption de la loi de l'assurance-chômage en collaboration avec le gouvernement fédéral, la disparition des taudis, la création d'un tribunal et d'un conseil supérieur du travail, l'établissement d'organisations de petits propriétaires cultivateurs, le remplacement du prêt agricole provincial par le prêt agricole fédéral avec la collaboration du gouvernement provincial, enfin une aide substantielle aux colons.

Le chef du parti libéral a accusé le gouvernement actuel d'avoir mis la province sur le bord de la banqueroute, "au point, dit-il, que les banques lui refusent du crédit, encore de l'argent". Il a déclaré "qu'il est grand temps que le régime de l'Union cède sa place à un autre et le plus tôt il fera des élections générales, dit-il, le mieux ce sera pour toute la population de la province".

"Vous me mentez effrontément avec les chiffres", dit M. Godbout, et c'est le devoir de tous ceux qui ont une tête sur les épaules de s'arrêter un moment et de réfléchir. Le bien de la province, c'est votre bien à vous tous, électeurs de Québec. Si le gouvernement veut dépenser plus de ses deniers, qu'il impose des taxes. Qu'il cesse de contracter des emprunts pour camoufler ses déficits. Il n'a pas le droit d'endetter ainsi les générations futures".

M. Godbout, qui parlait depuis environ une heure, a été interrompu par des applaudissements, achevant son discours quand le chef de l'église Saint-Frédéric se mit à sonner à sonner à toute voix. Interrompant son discours, le chef du parti libéral attendit près de cinq minutes, puis il reprit en ces termes "Evidemment, c'est un petit Canadien qui vient de m'arrêter avec laquelle les cloches ont sonné. Cela sera sûrement un autre libéral. Fait remarquable, depuis que nous avons commencé notre série d'assemblées à travers la province, il en a été de même à chaque fois que nous venons pour parler de la jeunesse. Est-ce donc que la jeunesse a tant de hâte de nous voir revenir au pouvoir?"

La foule a longuement applaudi à ces paroles de l'hon. M. Godbout. Cette assemblée, la cinquième depuis que M. Godbout a commencé sa tournée à travers la province, a eu lieu sous la présidence conjointe de M. le Dr J.-A. Roy, maire de Drummondville, et ancien député de Drummondville à l'Assemblée législative, et de M. Avila Pafard, préfet du comté. Les autres orateurs ont été l'hon. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition, l'hon. Césaire Gervais, ancien ministre des Travaux publics, l'hon. Cléophas Bastien, député de Beauce à l'Assemblée législative, M. Lucien Dubois, député de Nicolet

aux Communes, et M. Lucien Tournier, chef ouvrier et conseiller municipal de Drummondville. On remarquait également sur l'estrade les maires d'un grand nombre de municipalités avoisinantes, de même que les présidents et directeurs de plusieurs organisations libérales du comté de Drummond et des comtés voisins. Il y avait également l'hon. Hector Laferté, législateur et ancien député de Drummond à l'Assemblée législative, l'hon. C.-J. Arcand, ancien ministre du travail, M. Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville aux Communes, M. le Dr André Simard, de Québec, M. Robert Gravel, président de la jeunesse libérale de Québec-centre, et nombre d'autres.

"LE REGIME DES PURS"

Dans son discours, l'hon. M. Bouchard a d'abord critiqué les nouvelles lois ouvrières du gouvernement actuel, qu'il a qualifié "le régime des purs". "Pensez-vous", dit-il, "les nouvelles lois ouvrières sont tellement bonnes que les ouvriers ont toutes les organisations ouvrières ont vivement protesté. Les lois 19 et 20 ont soulevé l'indignation de tous les ouvriers. C'est sans doute pour cette raison que le ministre du travail n'était pas en Chambre, lors de la dernière session, pour les présenter".

"Au contraire, dit-il, la loi des conventions collectives de travail, qui fut adoptée par l'ancien régime, avait fait la joie de tous les ouvriers. Nous avions compris que c'était là le meilleur moyen pour les patrons et les ouvriers de s'entendre. Les ouvriers faisaient leurs demandes, les patrons leur disaient ce qu'ils pouvaient leur assurer, et l'on en venait à une entente.

"On nous a accusés d'être les amis des trusts et de la haute finance; on nous a accusés d'être les amis des esclaves, et pourtant, les ouvriers eux-mêmes qui nous avaient suggéré d'adopter cette loi des conventions collectives de travail. Soyez assurés que ce ne sont pas les trusts qui l'ont fait adopter. Mais le nouveau régime, lui, au lieu d'améliorer nos lois, en a passé d'autres afin de livrer les ouvriers pieds et poings liés à leurs patrons".

DICTATURE

"Ou le premier ministre s'est-il inspiré pour faire passer de telles lois? Chez le ministre du travail? Sûrement non, car ce dernier n'était seulement pas en Chambre. Chez les ouvriers? Encore moins, car comment auraient-ils pu appuyer de telles lois? Le premier ministre s'est consulté tout seul. Nous avons affaire aujourd'hui à un gouvernement d'un seul homme, à une dictature. Et la preuve, c'est qu'il ne s'est rien fait durant tout le temps que M. Duplessis est allé se promener inconsciemment en Europe."

"Le premier ministre est disparu pendant six semaines. Personne ne savait où il se trouvait. Il a fallu que nous lisions un article du "Daily Express", de Londres, pour savoir où avait passé M. Duplessis. Et c'est ainsi que nous avons su que le premier ministre avait eu l'intention de sauter sur le chancelier Hitler tout comme il a voulu puis d'une fois sauter sur le député de St-Hyacinthe. Mais le chancelier Hitler n'a pas sauté." (Suite à la page 5 3e col.)

LES FANFARES

Montréal, 10. (P.C.) — L'Association des fanfares amateurs de la province de Québec a tenu hier son congrès annuel et M. Maurice Cloutier, de Shawinigan Falls, a été réélu président. Toutes les fanfares amateurs de la province s'étaient fait représenter au congrès qui comptait 50 délégués. Le festival de musique organisé chaque année aura lieu à Saint-Hyacinthe l'an prochain.

Marie-Louise Cloutier sera pendue le trois mars 1939

LES OUVRIERS CATHOLIQUES A ST-GREGOIRE

Le syndicat du textile a tenu hier une journée syndicale pour discuter de nombreuses questions ouvrières.

UNE ASSEMBLEE

Une grande assemblée populaire a brillamment clôturé hier soir, la journée syndicale organisée par le syndicat national catholique du textile. M. Antonio Lavoie, président de l'organisation, occupait le fauteuil présidentiel.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par MM. René Gosselin, responsable diocésain de la J. O. C.; Henri Pettit, de Québec, vice-président de la fédération nationale catholique de l'imprimerie, qui remplaçait le président de ce groupe; M. G.-A. Gagnon, de Montréal; M. Albert Côté, de Montréal, président de la fédération nationale catholique du textile et M. Philippe Girard, président du conseil central des syndicats catholiques de Montréal. Tous ont su montrer avec vigueur que ce n'est qu'en s'organisant solidement et en s'entraînant que les ouvriers réussissent à mater les trusts qui les oppriment et les traitent comme des mécanismes.

Au début de l'assemblée, M. Lavoie lut une lettre de Son Honneur le maire F.-X. Bouchard, de St-Gregoire, qui s'excusait de ne pouvoir assister à l'assemblée pour cause de maladie.

M. Henri Pettit a fait un rapport sur le congrès de la jeunesse catholique, qui se tient actuellement à Ottawa, et la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, comparant le nombre de leurs membres et l'étendue du territoire qu'ils couvrent avec leur programme social.

M. ALBERT COTE

Quant à M. Albert Côté, il a fait une revue détaillée de tout ce que les ouvriers des textiles ont obtenu, soit directement, soit indirectement, depuis qu'ils sont organisés, sur le plan de la législation sociale. Diminution de 10 à 20 pour cent en 1934, ceux-ci furent augmentés.

Trouvée coupable du meurtre de son premier mari, Vilmont Brochu, la femme Cloutier pâlit en entendant la sentence, mais elle ne bronche pas.

A L'AUDIENCE

Saint-Joseph de Beauce, 10. (De notre envoyé spécial) — Marie-Louise Cloutier, trouvée coupable du meurtre de son premier mari, Vilmont Brochu, sera pendue le 3 mars prochain. Les membres du jury ont rendu leur verdict, samedi après-midi, et le juge Noël Beauce a prononcé aussitôt la sentence. Jusqu'à la dernière minute l'accusée a protesté de son innocence. Elle a pâli en entendant le juge la condamner à mort, mais elle n'a pas bronché.

Lorsque les douze jurés, maîtres de la vie ou de la mort de l'accusée, revinrent dans la salle d'audience, après vingt heures de délibérations, l'assistance s'aperçut aussitôt qu'ils rapportaient un verdict de culpabilité. Résolus, mais accablés par le fardeau de leur décision, les jurés entrèrent dans leur boîte, selon l'ordre suivi depuis le début du procès, la tête basse, courbes, ne regardant pas autour d'eux. Ils prononcèrent un verdict qu'en vain ils avaient essayé d'écarter. Leur droiture de paysans l'avait emporté sur leur cœur d'hommes. Les traces de cette poignante lutte intérieure marquaient leurs figures. Brisant une tradition vieille comme le pays de Beauce, et à laquelle étaient attachés même ceux qui croyaient à la culpabilité de l'accusée, ces hommes condamnaient à mort.

Le Palais de Justice de la Beauce date de 1857. Le procès de Marie-Louise Cloutier est le huitième procès pour meurtre qui se déroule dans ce vieil édifice de pierre grise et rouge. Les jurés de la Beauce avaient souvent acquitté, mais ils n'avaient rendu le verdict qui est une condamnation à mort. En 1933, Marie-Fournier-Gagnon, une jeune femme d'une vingtaine d'années, qui empoisonna son époux âgé de plus de 60 ans, fut trouvée coupable de manslaughter. Vers 1870, une femme du nom de Lehouliac, accusée d'avoir tué une autre femme, fut libérée. Marie-Louise Cloutier est la première personne du district de Beauce qui montera sur l'échafaud.

Marie-Louise Cloutier était accusée de l'empoisonnement de Vilmont Brochu, son premier mari, décédé à St-Méthode d'Adstock, un village perdu dans les montagnes du comté de Frontenac, le 16 août 1934.

Le T. H. E. Lapointe fait savoir, samedi, à S. H. le maire Borne, que le gouvernement fédéral décide de faire les travaux à ses frais.

A LA JOURNEE

Son Honneur le maire Lucien Borne a été informé, samedi, par le T. H. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, que le gouvernement fédéral, par son ministère des Travaux publics, a consenti à refaire à ses frais l'accotement de la rue Dorchester qui est tombée dans la rivière Saint-Charles, à la suite de la tempête du 1er septembre dernier.

Pendant que le ministre de la Justice était en Europe, le maire Borne avait entamé des négociations avec le gouvernement pour obtenir un octroi afin de réparer le quai de la rue Dorchester. La question fut soumise aux commissaires des ports nationaux et les honorables P.-J.-A. Cardin et Chas.-G. Power visitèrent les lieux quand ils vinrent à Québec représenter le gouvernement fédéral à la réception que les autorités religieuses firent au délégué apostolique S. E. Mgr Antonutti.

Des ingénieurs vinrent aussi se renseigner sur la nature des travaux à faire et des le retour du T. H. Ernest Lapointe à Ottawa la question lui fut soumise.

Le maire Borne a eu plusieurs conversations téléphoniques avec le ministre de la Justice et samedi la nouvelle arriva à Québec que le T. H. Ernest Lapointe avait obtenu du ministre des Travaux publics l'octroi nécessaire aux travaux.

M. Oscar Bouchard, secrétaire du ministère de la Justice à Québec, en avertit aussitôt le maire Borne. Les travaux commenceront le plus tôt possible et ils seront faits à la journée, sous la surveillance des ingénieurs du ministère des Travaux publics.

D'après les estimations, il faudra dépenser environ \$60,000, pour réparer les dégâts et c'est autant qui tombera dans le gousset des chômeurs à la veille de l'hiver.

En annonçant la nouvelle au chroniqueur municipal de notre journal, le maire Borne a déclaré qu'il était enchanté de la décision des autorités fédérales. "C'est encore, a-t-il dit, le résultat de la collaboration entre le gouvernement fédéral et les autorités municipales et j'offre, au nom du conseil de ville, nos sincères remerciements au T. H. Ernest Lapointe".

Bénédiction d'école

Une belle manifestation a marqué, hier après-midi, à l'Ancienne-Lorette, la bénédiction de la nouvelle école du rang Belair. Cette démonstration était rehaussée de la présence de M. l'abbé Étienne Cloutier, curé; de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province; de M. Aimé Pigeot, maire de l'ancienne-Lorette. Les membres de la commission scolaire: M. Alph. Durant, président; MM. Wilfr. Beaulieu, Pierre Hamel, Ernest Hamel et Adolphe Drolet étaient présents. De nombreux citoyens s'étaient aussi rendus sur les lieux.

Après la bénédiction de la nouvelle construction, des discours ont été prononcés par M. l'abbé Cloutier, par M. J. Bruchési et M. Aimé Pigeot. M. Bruchési a prononcé en cette circonstance une magnifique allocution au cours de laquelle il a vanté notre système scolaire, loué les efforts des institutrices rurales dont le gouvernement a tenu à améliorer le sort.

UNE BELLE CEREMONIE A LIMOILLOU



Le R. P. Marcellin, de la cure de Limoilou, a béni hier les allées de quilles installées dans la salle paroissiale de Limoilou. On voit, en haut, le R. P. MARCELLIN, procédant à la bénédiction des allées de quilles, puis, en bas, un groupe de personnes qui assistaient à la cérémonie. On remarque: Les RR. PP. MARCELLIN, LUCIEN, NORBERT et ANTOINET, le chevalier Z. GISSON, M. J.-EMILE SIMARD, président de la Commission Scolaire; l'échevin HUBERT SIMARD, M. GERRARD BORNIAIS, MM. GARANT, RIVET, GROSLEAU, GILBERT, LEBEL, GUAY, HAYFIELD, BLANCHET, BROWN et le capitaine GUAY, des Zouaves. Photo du "Soleil".

La goëlette Déry détruite par le feu sur le fleuve

Le petit navire québécois filait vers la côte nord quand une explosion provoque un incendie — M. Déry est blessé.

LES RESCAPES

Baie Ste-Catherine, 10. (D.N.C.) — La barge Déry, de Québec, a été incendiée durant la nuit du 7 octobre au cours d'un voyage dont le terme était la côte nord. Le voilier, chargé de marchandises, a été détruit jusqu'à sa ligne de flottaison et le propriétaire, M. Déry, un homme d'équipage, une femme et son enfant, qui se trouvaient à bord ont failli périr. D. Déry a été brûlé à la figure.

On attribue l'incendie à une explosion dans un des moteurs de la barge et des barils de gasoline qui se trouvaient sur le pont firent explosion et alimentèrent les flammes qui détruisirent rapidement le petit navire.

M. Déry aperçut le premier du danger, courut parmi les membres de l'équipage et les passagers et donna l'alarme. En quelques instants tous étaient en sûreté dans une chaloupe remorquée par la barge et à peine avait-on quitté le vaisseau qu'une explosion plus formidable que les autres brisait ce qui restait du navire.

Pendant des heures les rescapés furent naviguer sur le fleuve St-Laurent, attendant des secours. Ils

furent aperçus par des matelots de la barge No 2 de la Donnacona Paquet Company et on se porta à leur secours. Quelques heures plus tard, M. Déry et ses compagnons étaient déposés sur le quai de Baie Ste-Catherine d'où ils ont regagné Québec en automobile.

Mise au point

C'est par erreur que nous disions dans une note au sujet de l'affaire de la jeune Aimée Duxray que Mme Wilfrid Bernard, 36 ans, domiciliée au No 414, rue de la Reine, avait avoué l'avoir poussée à se jeter. Comme nous le soulignons jeudi, en page 13, nos lecteurs ont pu se rendre compte par le contexte qu'il s'agissait d'une simple erreur. En effet, dans la même nouvelle, on annonçait que M. le juge Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, avait fixé l'enquête préliminaire au 11 octobre. Nous tenons donc à rectifier de nouveau les faits. Mme W. Bernard n'a jamais fait un tel aveu et nous désirons lui rendre justice à ce sujet.



Les Epiciers-Unis de Québec célébraient hier le 10ème anniversaire de leur fondation. Avant fait récemment l'acquisition d'un nouveau local, l'ancien édifice des bonbons Candiac, 128 rue St-Dominique, ils profitèrent de l'occasion pour faire bénir par M. l'abbé J. FERRAND, curé de la paroisse St-Roch. La photo du haut, prise durant la cérémonie, nous montre, de gauche à droite: M. DAMASE BLAIS, directeur, M. l'abbé J. FERRAND, le notaire ARTHUR DUVAL, leader du Conseil, M. Z. RIVARD, vice-président, M. J.-A. BÉDARD, président, et M. LORENZO DERY, administrateur. Sur la photo du bas, un groupe de membres de l'Association.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon,
président et directeur général

Georges Langlois,
rédacteur-en-chef

QUEBEC, 10 OCTOBRE 1938

Leurs Majestés au Canada

Depuis le temps que la rumeur en circulait, les Canadiens auront appris avec un très vif plaisir la confirmation de la nouvelle que Leurs Majestés George VI et Elizabeth visiteront notre pays l'an prochain. C'est un grand honneur et un grand bonheur pour le Canada. Ce voyage de Nos Souverains apportera la plus haute consécration de notre statut constitutionnel de pays autonome dans les cadres du Commonwealth britannique. Ce sera aussi une éclatante confirmation du fait que le roi d'Angleterre régit directement et personnellement sur notre pays à titre de roi du Canada et non plus par l'intermédiaire du gouvernement impérial.

Nul doute que la personnalité si sympathique de notre roi et le charme de sa gracieuse épouse gagneront rapidement le cœur de notre peuple et contribueront largement à raffermir le lien qui nous unit à la Couronne britannique dans la forme souple et libérale du Statut de Westminster. A peine ce couple royal avait-il accédé au trône que sa popularité s'étendait même aux pays étrangers au monde britannique. Le contact personnel qu'il prendra avec le peuple canadien, fait sans précédent dans notre histoire comme dans celle de l'Empire, permettra à cette popularité de se manifester d'une façon concrète et digne à la fois de Leurs Majestés et du Canada.

Dieu sauve le Roi et la Reine !

La propriété en congrès

Venus de toutes les villes de la province, les propriétaires, délégués de leurs ligues respectives, inaugurent, en notre ville, le congrès provincial de la propriété. Les Ligues de propriétaires qui déploient leurs activités dans une quinzaine de villes du Québec, en assumant une part prépondérante ; mais en réalité, ce sont tous les contribuables de la province, tous ceux qui payent taxes à la municipalité, qui sont en congrès dans nos murs.

Leurs assises ne laissent personne indifférent. Le contribuable, qu'il soit gros propriétaire foncier ou simple locataire, peut-il se désintéresser d'une question aussi vitale que la réforme de l'imposition fiscale dans la province ? Peut-il ignorer des problèmes aussi cuisants que le moratoire des hypothèques, le taux élevé des intérêts, la consolidation des arrérages de taxes ou la vente en justice des immeubles grevés d'impôts ? Tous ces sujets qui empruntent à l'actualité leur primauté promettent d'occuper les délibérations des congressistes en des séances animées. De leurs décisions, naîtront des initiatives, des mouvements d'action féconde dont la municipalité sortira toute revigorée.

Tel est le travail utile et indispensable que sait accomplir une ligue de propriétaires, lorsqu'un esprit civique éclaire l'âme. Ainsi constituée, elle secoue l'apathie, l'insouciance quasi-naturelle que manifeste trop souvent le contribuable de ce qui se passe à l'Hôtel-de-Ville ; elle apporte à la chose publique l'appui de son expérience et la collaboration de ses techniciens. Que de fois elle sert de frein aux projets trop ambitieux aux dépenses inconsidérées des conseils municipaux, comme elle agit aussi d'organisme directeur dans l'exécution d'entreprises élaborées !

Des ligues comptent à leur actif des états de service indiscutables : leurs comités spécialisés étudient des travaux, des projets d'urbanisme, des entreprises de grande envergure, pour soumettre les fruits de leurs recherches aux conseillers municipaux qui, bien souvent absorbés par d'autres soucis, ne peuvent consacrer le temps nécessaire à l'étude approfondie de ces problèmes. Précieuse collaboration dont nombre d'administrations peuvent largement profiter dans le meilleur intérêt de la cité !

La musique nous tient

Depuis une décennie, la fabrication des instruments de musique subit un déclin fort prononcé en notre pays ; l'industrie en est réduite à quelques unités dans Québec, en Ontario et en Colombie Britannique, qui fournissent une production de \$1,200,000, alors qu'à son apogée, en 1929, elle comptait 42 établissements dont le rendement se chiffrait à plus de \$13,500,000. S'ensuit-il que la musique, ce merveilleux reflet de l'âme et du monde, suit le même penchant et tend à disparaître de nos mœurs ?

Non, plus que jamais, la musique nous accable depuis le lever jusqu'au coucher ; elle nous enveloppe à toutes les heures du jour et de la nuit, et ce sont des intermédiaires factices comme le radio et le cinéma qui la rattachent à notre activité quotidienne. Si le radio, le disque, le cinéma ont délogé le piano, le violon, la harpe de nos foyers, notre culture musicale en souffre peut-être préjudice ; mais, dans l'ensemble, leur envahissement exerce sur la masse du peuple une influence bienfaisante au contact d'un art délicat que propagent jusqu'au plus modeste réduit les ondes sonores.

Nos musiciens voient s'étendre, dans ce rayonnement, leur champ d'action. Le petit enfant est tout oreille à la musique qui éclate dans la maison ; puis, son goût s'affine à l'école dans l'étude du solfège qui lui apprend sa grammaire musicale ; les mieux doués se dirigeront d'instinct vers un instrument de musique qu'ils aimeront à manier et à maîtriser, comme moyen de compléter leur culture ; et plus tard, ils se joindront volontiers aux orchestres et aux musiques de leur paroisse. Ainsi des talents cachés se manifesteront et se développeront dans toutes les couches de la population.

Ce qu'ils disent

Fondations prometteuses

La fondation de l'Ecole des Sciences Sociales et Economiques, due à l'initiative de l'Université Laval, répond à un besoin évident et rendra d'éminents services à la patrie canadienne et à la race canadienne-française.

Pour le moindre métier on exige l'apprentissage, pour la moindre profession on exige des études et un entraînement technique ; pour l'exercice des arts les plus difficiles comme ceux de la politique, de l'économie, de la sociologie, on en savait toujours assez et on était toujours assez qualifié.

L'Université d'Ottawa, de son côté, vient de créer une Ecole des Hautes Etudes Politiques. Son but et son programme s'apparentent pour une part assez au but et au programme de l'Ecole de Québec. Les cours sont de deux années et veulent avoir un caractère essentiellement pratique ; ils visent surtout à préparer les candidats aux grandes carrières administratives canadiennes.

Située dans la capitale même du pays, dans le voisinage des grands organismes de l'administration, l'Ecole des Hautes Etudes Politiques devrait connaître le succès que son caractère pratique, que nos besoins sollicitent et que garantissent la compétence et la doctrine des maîtres qui y donneront des cours.

P. D.
(Le Progrès du Saguenay — Chicoutimi).

Triste mais vrai

La présente génération est folle de cinéma et de sous-fil. Il serait cependant téméraire l'homme qui dirait qu'il serait sans importance pour nos intérêts nationaux que ces forces soient puissantes au point de colorier et d'influencer l'esprit public au détriment d'une manière de penser logique.

Nous craignons assez qu'une adoration aveugle du film, dans une culture discutable, remporterait un succès public aux dépens d'un moralisme ordinaire et moins attirant, quel qu'il soit, qui s'élève au-dessus de ce dernier. Une telle aberration représenterait le déclin de la nation.

(Belfast Telegraph)

Deux points de vue

Il y a une chose qui peut être dite avec assurance. Si les entreprises commerciales britanniques devaient rencontrer les mêmes formes d'opposition à leur organisation et à leur reconnaissance que celles ordinaires rencontrées aux Etats-Unis, elles auraient recours à l'intervention gouvernementale, comme le font ces entreprises qui désirent voir un ordre convenable s'établir dans leurs industries.

Le cas du tissage du coton démontre ce qui arrive quand des accords collectifs sont reniés, et le mouvement d'Etat dans l'industrie textile du Yorkshire, bien que sous une forme différente, et dans les industries du carton commercial, a été fait dans la même direction. La coopération d'Etat n'est nullement absente de la scène britannique, bien qu'elle soit ordinairement le résultat d'une forte mesure de contentement et qu'elle soit démentie par la violence.

Le rapport (d'Etat) sur la législation du Travail britannique fait voir combien profondément enracinée et ancienne est la tradition britannique de régler pacifiquement les différends à l'aide de la machine conciliatrice, combien ces différends sont accompagnés de "relativement peu de violence ou de provocation" (provocation de la part des employeurs tout au moins) et de la part des unions, et fait franchement entendre que les restrictions sur les unions n'ont pas grand'chose à faire avec eux.

(Manchester Guardian)

La vitesse a sa valeur

Le temps est depuis longtemps écoulé où la Grande-Bretagne pouvait se permettre de considérer avec une calme indifférence le sentiment d'une conscience supérieure, les efforts des autres pays en diverses sphères d'activité.

Personne, naturellement, ne recule d'un état de choses dans lequel les records seraient plus élevés qu'une performance régulière de haute classe, et le vrai mérite du dernier voyage du Queen Mary est peut-être d'avoir prouvé que non seulement il est capable d'exécuter un voyage en une longueur de temps normale, en toutes sortes de conditions (comme il l'a prouvé au cours des deux dernières années), mais qu'il peut aussi, dans des conditions et des circonstances favorables, produire une réserve de vitesse qui n'est pas sans valeur commerciale.

(Glasgow Herald)

Attitude ferme

Maintenant qu'une ère d'apaisement semble vouloir faire place à l'atmosphère de tension du mois de septembre, le gouvernement King peut se féliciter de son attitude durant la crise germano-tchécoslovaque. Alors que la presse impérialiste et certains leaders conservateurs ontariens reprochaient au premier ministre de ne pas définir clairement la politique extérieure du Canada, le chef du gouvernement juges préférable de respecter à la lettre ses engagements. M. Mackenzie King a vaillamment maintenu les repères d'un conflit en Europe où l'Angleterre serait impliquée, il convoquerait les Chambres, avant de prendre une décision susceptible de modifier les relations du Dominion avec certains pays belligérants.

Le premier ministre a donc été fidèle à sa parole, au cours de la dernière crise. Il n'a pas voulu laisser dicter sa ligne de conduite par les éléments impérialistes, travaillant sans relâche à entraîner le Canada à la remorque de la Grande-Bretagne. Plusieurs pays de l'Empire s'étaient par contre empressés de se déclarer solidaires du Royaume-Uni. Le Canada, par la voix de M. King, a affirmé au contraire son autonomie, en matière de politique extérieure. En voilà assez pour mécontenter les tories les plus jingoes. M. Manion n'a-t-il pas déclaré qu'il était prêt à collaborer avec le ministre libéral, dans le but de venir en aide à M. Neville Chamberlain ou à l'Empire ? (En Avant, St-Hyacinthe)

SEMAINE DE PREVENTION DES INCENDIES

Au Canada et aux Etats-Unis la semaine du 9 au 15 octobre est observée comme la semaine de prévention des incendies. L'Association fédérale de prévention des incendies de concert avec les commissaires provinciaux des incendies, les chefs de brigades locales de pompiers et autres coopèrent avec les associations municipales en vue de réaliser les buts de la prévention des incendies.

Environ trois cents personnes sont brûlées à mort et un bien plus grand nombre blessées dans des incendies au Canada chaque année. Au cours des 15 ans de 1922 à 1937 les pertes à la propriété par le feu ayant été évaluées à \$25,000,000. Autrement dit, d'après les chiffres actuels il y a environ une vie humaine sacrifiée et \$97,000 valant en propriété détruite chaque jour de l'année.

Le feu ne respecte personne. Chacun est responsable envers son voisin et cette responsabilité devrait engager chaque personne bien pensante à réfléchir sur ce qu'elle doit à la collectivité qu'elle habite.

Nous devons à nous-mêmes mais plus encore à nos concitoyens de voir à ce que nos propriétés soient tenues dans un état tel qu'elles puissent écarter tout danger d'incendie. Il est si facile d'empêcher une forte proportion des incendies qu'il est certainement criminel de tolérer ce qui les fait naître.

Les cités et les villes, de même que les particuliers, récoltent ce qu'ils ont semé. Permettre la construction de nids à feu, ne pas assurer une distribution d'eau abondante et sûre, ainsi que des moyens de l'utiliser, ou ne pas veiller chaque jour à prévenir les incendies, c'est s'exposer constamment à la menace de gros incendies et de grandes conflagrations.

Pourquoi tolérer un état de choses qui est non seulement susceptible de causer des pertes de vie et de dommages à la propriété mais qui en fait accroît les frais de direction des entreprises commerciales dans ses divers aspects et fait monter le prix des articles nécessaires à la vie.

Nous ne pouvons plus rester indifférents à tout cela. On a réservé la semaine de prévention des incendies pour attirer l'attention de la population sur la menace des incendies. Faites-vous votre part ?

Le Commissaire Fédéral des Incendies, Ottawa.

LA POLOGNE CATHOLIQUE

Le cardinal Alfred Baudrillard, de l'Académie Française, adresse cet émouvant message aux patriotes polonais, dans la patrie est prise dans un état entre les deux dictatures nazie et communiste :

"Vous savez, que, dès que la divine Providence m'a mis en état de me servir de la parole et de la plume pour soutenir de grandes causes, j'ai, en toutes circonstances, et sous tous les régimes, défendu celle de la Pologne libre, indépendante et chrétienne. Je suis allé dans vos pays, lorsqu'il gémissait encore, sachant quand même garder sa fierté, sa noblesse et son âme, sous le joug de l'étranger allemand, russe, autrichien. Je l'ai salué chez lui, aux côtés de ses admirables évêques, héros du patriotisme et de la foi, dès les premiers mois qui suivirent la paix, au début de la terrible secousse de 1920, et plus tard..."

Une seule chose me pèse parfois : c'est d'entendre dire que, sous couleur de sage politique et de légitime prudence, certains Polonais se montrent disposés à approuver chez d'autres, quel qu'ils soient, les procédés dont leurs pères et eux-mêmes ont si cruellement souffert. Libérés d'une grande injustice, ne doivent-ils pas, plus que tous les autres, aimer la justice et contribuer à la faire respecter ? Ceux qui ont tant souffert de la force pourraient-ils ne pas faire une idole devant laquelle l'on veut que la raison s'incline ?

Comptez toujours, sur l'affection inébranlable et fidèle des bons Français et des bons catholiques au nombre desquels tous vos compatriotes à quelque parti qu'ils aient donné leur nom, d'ailleurs, je l'espère, ranger votre dévoué serviteur et ami."

Phonographe à film

On a parlé, à plusieurs reprises, des essais tentés pour enregistrer les voix et paroles par phonographes sur des films. A la place de disques dont les dimensions, forcément, ne permettent que des reproductions d'une courte durée.

En Allemagne, on a mis au point un phonographe qui utilise un film cinématographique de 35 millimètres de large, ayant une longueur de 100 mètres. On pourrait, évidemment, se servir du système d'enregistrement et de reproduction photo-électrique, qui existe pour le cinéma parlant ; mais on a préféré l'usage d'un enregistrement qui est plus simple. Les sillons de l'enregistrement par point sont espacés de 0.25 mm. La longueur enregistrée atteint ainsi 20,000 mètres pour un film de 100 mètres de long, et comme la vitesse de débit est de 456 mm : sec., le même film met 12 heures pour être entendu d'un bout à l'autre. C'est donc un procédé pratique lorsqu'il s'agit d'enregistrer un long morceau (discours, opéra, etc.), parce qu'il supprime les coupures gênantes pour passer d'un disque à l'autre.

La transmission de la grippe

La grippe se développe sous forme d'épidémie, et un grand nombre de personnes sont atteintes parce qu'il est très difficile, malgré toutes les précautions, d'échapper à l'infection.

En effet, MM. Trillat et Beauvillain ont démontré que le microbe de la grippe se transmet par l'air qu'on respire. On peut donc être contaminé sans avoir été en contact avec un malade, sans être entré dans sa chambre.

Pour cela, ils ont brouillé dans l'eau physiologique des poumons de furets morts de la grippe. Puis ils ont vaporisé ce liquide dans l'air en un point où se trouvaient des furets en bonne santé. Ceux-ci ont contracté la grippe, et on a constaté dans leur sang la présence de microbes.

Dans la rue, on peut parfaitement être contaminé en respirant, en particulier lorsqu'il y a du brouillard qui est susceptible de conserver en suspension des germes pathogènes.

Vieille de 14 siècles

Les ouvriers qui travaillent à l'aménagement du Château de Tournon ou le Service des Monuments historiques continue sa magnifique restauration, viennent de trouver derrière une poutre quelques vieux documents parmi lesquels figure une lettre adressée à l'illustre Cardinal de Tournon, ministre et ambassadeur de François Ier.

Cette lettre est celle d'un médecin italien de Conegliano (Conegliano est une petite cité de Venise) où le Cardinal séjourna durant ses voyages en Italie) recommandant au Cardinal qui souffrait souvent de la goutte de manger peu de viande et de s'abstenir de vin ! Elle est datée de 1538 et fut envoyée au Cardinal à Tournon, alors qu'il inaugurait le célèbre collège et l'Université qu'il venait de fonder.

L'aménagement des villes au Maroc

On connaît les principes généraux qui ont guidé les premières initiatives du Protectorat en matière d'urbanisme : empêcher la poussée désordonnée des constructions urbaines et orienter le développement des villes en tenant compte de toutes les exigences de la vie moderne ; à cet effet, il fallait coordonner l'activité des Services Administratifs intéressés, afin de réaliser dans les meilleures conditions une tâche exigeant non seulement la coopération d'architectes, d'ingénieurs, d'hygiénistes, de jardiniers-paysagistes, mais encore celle du service des Beaux-Arts et des antiquités du Maroc qui, dès l'origine, fut un des Agents les plus actifs de l'aménagement des nouvelles cités de l'Empire Chrétien.

L'établissement d'un plan d'aménagement est un travail extrêmement complexe. Le développement futur de la ville en dépend dans la mesure où il est judicieusement établi ; or, il est fondé sur des hypothèses, en particulier sur le chiffre et la nature de la population à venir qui ne s'y conforme pas toujours ; au surplus le développement de la circulation impose à prévoir il y a vingt ans, aurait pu mettre complètement en défaut les plans d'aménagement s'ils n'avaient été dressés avec la plus grande largeur de vue dans leur ensemble.

J'ai toujours pensé que le bonheur consistait non à avoir tout ce qu'on voulait, mais à ne point détruire ce que le destin ne nous donnait pas.

AUSONE

Chronique

Journée syndicale

La Tuque, (D.N.C.) — Une journée syndicale aura lieu prochainement à La Tuque. Le secrétaire général de la C. T. C. C. M. Gérard Picard, en compagnie de quelques autres amateurs et organisateurs du syndicalisme, seront ici pour la circonstance et fourniront à la très nombreuse assistance, nous n'en doutons pas, le résultat de leur expérience en la matière.

Le syndicat de La Tuque, quoique jeune encore, a donné de bons résultats, et il espère faire encore beaucoup plus dans l'avenir, à mesure que le nombre de ses membres augmentera. Le président, M. Léon Germain, dans son appel dit : Nos syndicats ne sont ni une machine de guerre, ni un mur dressé devant le progrès de l'industrie. Au contraire, ils sont des facteurs d'équilibre ; ils veulent le respect des droits de l'ouvrier ; son droit au juste salaire, la sauvegarde de sa santé, et en toute circonstance la plus haute considération de sa dignité d'homme, car la devise du syndicalisme dans cette province est : Justice et charité. Conséquemment les ouvriers syndiqués doivent reconnaître les droits des patrons ; leur droit au respect, et leur droit à un travail consciencieux — En plus de ce juste équilibre entre le capital et le travail, nos organisations veulent tout ce qui peut améliorer le sort de la classe laborieuse tant au point de vue matériel qu'intellectuel et social. Pour cela, elles s'occupent de fonder des caisses populaires, et des coopératives ; d'organiser des assurances à bon marché, des classes de métiers. En un mot tout ce qui peut sans nuire à l'ensemble de la société, rendre l'ouvrier plus aisé et plus heureux. On espère que cette journée syndicale à La Tuque sera des plus fructueuses.

Grâce à la belle initiative du syndicat catholique des employés de la pulpe un bon nombre de membres du syndicat bénéficient de cours de mathématiques, dans le but de faciliter le perfectionnement professionnel des jeunes employés du moulin qui ont la belle ambition de devenir des ouvriers supérieurs. Un professeur de grande compétence M. Gaston Bertrand I.C.A. a bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été faite de prendre charge de ces cours.

Les ouvriers emmagasinent ainsi des connaissances utiles, qui constituent le meilleur placement qu'ils puissent faire pour leur avancement.

Le Syndicat de la Nouveauté

La "Gazette Officielle" de Québec, édition de samedi 8 octobre, publie l'avis suivant :

La formation d'une société sous le nom de "Le Syndicat National Catholique de la Nouveauté", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession a été autorisée par le secrétaire de la Province, en date du vingt-quatre septembre 1938.

Le siège principal de la société est à 19, rue Caron, Québec, P. Q. 4801-0. JEAN BRUCHESI, Sous-secrétaire de la Province. L'Union Nationale catholique des

employés de pompes funèbres des Trois-Rivières et du district a aussi obtenu son incorporation.

Arrêtés ministériels

Des modifications à deux ordonnances de l'office des salaires raisonnables viennent d'être mises en vigueur. Elles établissent la période pendant laquelle ces ordonnances auront force de loi. La première, l'ordonnance No 6, qui s'applique aux mécaniciens de machines fixes, qui est en vigueur depuis le 15 mai dernier, sera abrogée le 15 octobre prochain, à moins qu'elle soit renouvelée pour une période de six mois. L'autre, l'ordonnance No 14, relative aux employés préposés à l'entretien des édifices publics, sera en vigueur du 15 octobre 1938 au 31 août 1939. Deux autres arrêtés ministériels donnent force de loi à une correction au contrat collectif des métiers du bâtiment dans la région des Cantons de l'Est et au contrat des métiers de la construction du district de Hull.

Convocations

Au Secrétariat (17 Caron) CE SOIR : L'Union Catholique des compagnons-barbiers de Québec. L'Association des employés du commerce et de l'industrie. Le Conseil des métiers de la construction des syndicats catholiques de Québec, Inc. L'Association des marchands ferrants de Québec. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des machinistes.

DEMAIN : Le Syndicat Catholique des maîtres-barbiers de Québec, Inc. La Fraternité Nationale des charroyeurs de charbon. Le comité exécutif du Conseil général. Le Syndicat Catholique des employés de garages. Le Syndicat Catholique de la nouveauté.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : L'Union Fédérale des employés municipaux. La Fraternité des employés de théâtres, local 523. Le Conseil des employés de chemins de fer.

DEMAIN : Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

Nap. Jacques

Tu le coiffes toujours bien

Nous avons le chapeau qu'il vous faut

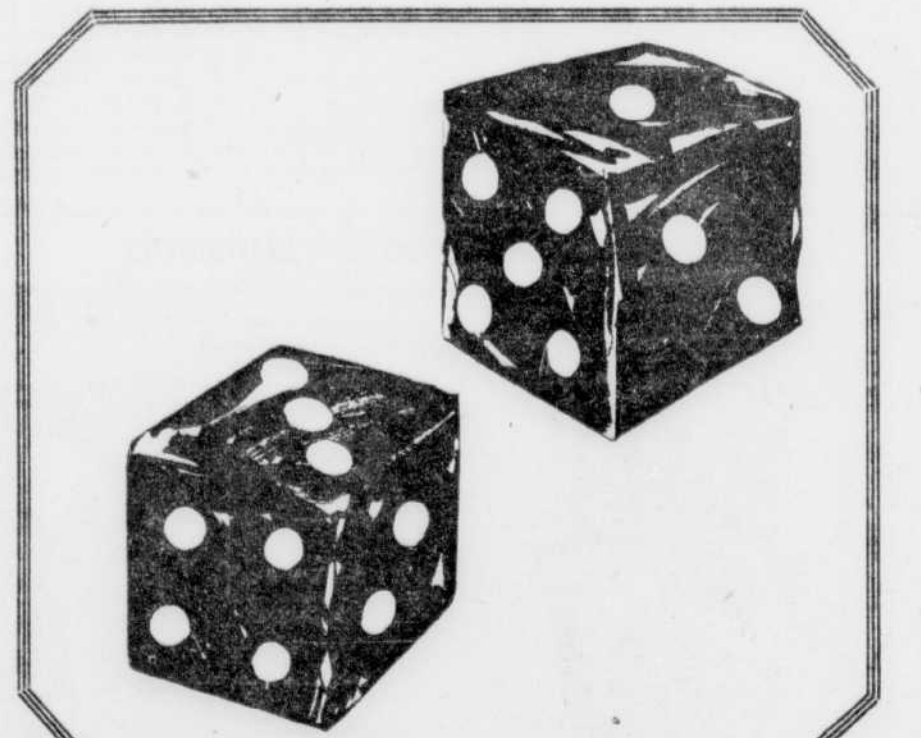
NAP. JACQUES

128, 132 rue St-Joseph, Québec

BÉBÉS

THE CANADIAN IMPORT COMPANY LIMITED

Ne prenez pas de chance !



Commandez aujourd'hui notre fameux Charbon Anthracite de grosseur Buckwheat et Domestique

Téléphonez tout simplement 2-1221

Commandez aujourd'hui notre fameux Charbon Anthracite de grosseur Buckwheat et Domestique

Téléphonez tout simplement 2-1221

The CANADIAN IMPORT COMPANY Ltd

83 rue Dalhousie Québec



LE MONDE OFFICIEL

Le Lieutenant-Gouverneur de la province, l'honorable E.-L. Patenaude, a reçu le Bâtonnier général et les membres du Conseil général du Barreau à déjeuner, samedi, à sa résidence de Spencer Wood.

Le ministre de la Belgique au Canada, le baron Sclercq, a récemment reçu à un dîner en l'honneur du capitaine et de l'honorable madame Fairfax-Lucy.

RECEPTIONS

Mademoiselle Claire Janin, de Montréal, recevra à l'heure du thé, le mercredi, 19 octobre, en l'honneur de mademoiselle Josette Dupuis, débutante.

Madame Mariette Jarry a reçu dimanche, à cinq heures, à Montréal, en l'honneur de mademoiselle Maurice Lormain, et de son fiancé, M. Gérard Landry. Madame H. Lormain, madame Bréaudin Handfield et madame Maurice Jarry servaient le thé et les glaces.

Jeudi, le 6 octobre, madame Gérard Caron a reçu à un dîner d'argent en l'honneur de mademoiselle Antoinette Dugal, à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé et les glaces, madame Noël Lemieux, madame Georges Piquet et madame Eugène Mercier, aidées de madame Maurice Van der Heyden, de mademoiselles Jeanette Dugal, Cécile Guay, Lucienne Mercier et Annette Beauchamp.

L'épouse du docteur J.-E. Perreault a reçu récemment à sa résidence. Participaient à cette réception mesdemoiselles Françoise Allaire, Juliette Guertin, Fernande Morand, Gerles Jacqueline Leblond et Trudelle, de l'hôpital du St-Sacrement; Rita Arsenault, Marguerite, Michel, Elienette, et André Perreault; le docteur Benoît Lawrence, MM. Benoît Dery, Roger Morand, le docteur Clément Fortier, Benoît Dumas, Raoul Grégoire, E.E.D.; Roland Guertin, E.E.D.; Real Legris, E.E.D.; Irénée Leblanc, E.E.D.; le professeur Willie Lablanc.

BIENFAISANCE

La quête pour l'Assistance maternelle se continuera cette semaine. Les personnes qui n'ont pas encore versé leur obole sont cordialement priées de se rendre à l'appel de cette oeuvre charitable.

Le décor de vos intérieurs par BOYTE & MERCIER Ltée 213 rue St-Jean — Tél. 3-3686 Déplacements de meubles.

JOLIES DECOUVERTES

Pour Vos Achats d'Automne



Voyez ces manteaux dans les nouvelles lignes plus douces. Ils sont confectionnés de ce qu'il y a de meilleur en fait de lainages anglais, chaudement doublés et entredoublés. Superbe collection de luxueuses garnitures de fourrures.

Grand choix de couleurs, y compris la toute nouvelle nuance "cœur-de-boeuf".

A partir de 27.50

EN ROBES

nous vous offrons un grand assortiment de tout ce qu'il y a de nouveau. Dans les tailles de 12 à 46 nous avons un modèle pour chaque type et personnalité. Toutes les nuances nouvelles dont la présente saison est si prodigieuse.

POUR FILLETTE

Nous avons à l'étalage une gamme exceptionnelle de tissus et de modèles de manteaux. Les uns garnis de fourrure, d'autres non garnis, mais avec épaulettes et manchettes qui rendront mère et fille fières de sortir ensemble. — Tailles : 3 à 14 ans.

SIMONS & CO. LTD.

20 rue de la FABRIQUE — TEL. : 2-1291 — QUEBEC

BEBES

MARIAGES

Samedi matin, à dix heures, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont, décorée de chrysanthèmes blancs disposés dans de larges corbeilles, et de massifs de palmiers et de jougères, avait lieu le mariage de mademoiselle Pauline Clément, fille de M. et de madame J.-O. Clément, et petite-fille du sénateur L.-O. David, décédé, avec M. J.-Henri Tremblay, fils de M. et de madame L.-P. Tremblay, de Sorel. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alfred Tremblay, frère du marié. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par madame Emile Bruchési et mademoiselle Thérèse de Capriola Pelletier. M. Clément accompagnait sa fille et M. Tremblay était le témoin de son fils. La mariée portait une robe française en satin noir dont la jupe formait longue traine; son voile de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de fleurs d'orange; des lis composaient sa gerbe. MM. Henri Clément, Maurice Clément, Paul Clément, tous frères de la mariée, et M. Paul Tremblay, frère du marié, plaçaient les invités.

Madame Clément, mère de la mariée, portait une robe de velours noir, un chapeau assorti garni d'oreilles et une touffe de roses. Tassaban au corsage. Madame Tremblay, mère du marié, portait une robe de velours noir et un chapeau assorti garni de roses. Madame Arché, mère de la mariée, portait une robe de velours noir et un chapeau assorti garni de roses. Madame Arché, mère de la mariée, portait une robe de velours noir et un chapeau assorti garni de roses.

Madame Clément, mère de la mariée, portait une robe de velours noir, un chapeau assorti garni d'oreilles et une touffe de roses. Tassaban au corsage. Madame Tremblay, mère du marié, portait une robe de velours noir et un chapeau assorti garni de roses. Madame Arché, mère de la mariée, portait une robe de velours noir et un chapeau assorti garni de roses.

NAISSANCES

Le docteur Charles Latlamme et madame Latlamme (Jeannette Fortin) annoncent la naissance de leur fille, Marguerite.

FIANÇAILES

On annonce de Rimouski, les fiançailles de mademoiselle Simone Marmen, fille de M. et madame J.-Arthur Marmen, décedés, avec M. Pauline Thériault, fils de M. Édouard Thériault, de Rimouski. Le mariage aura lieu en novembre.

DEPLACEMENTS

La vicomtesse Mersey et l'honorable J. Bigham, de Londres, Angleterre, qui ont fait un bref séjour à

Quebec, sont parties hier pour la Côte du Pacifique.

Lady Cynthia Chatham, de Londres, Angleterre, actuellement en croisière mondiale, est arrivée à Québec sur l'Empress of Britain en route pour Vancouver, d'où elle s'embarquera pour la Nouvelle-Zélande.

L'honorable Georges Parent et M. Raymond Gagneau sont attendus ce soir d'une excursion de chasse dans la région du Lac St-Jean.

Lady Turner retournera à Ottawa demain, après avoir passé une dizaine de jours à Québec, invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame J.-Gordon Ross.

Le duc Dimitri Von Leuchtenberg, d'Allemagne, arrivé sur l'Empress of Britain, voyageera au Canada et aux Etats-Unis durant quelque temps.

Le prince et la princesse Jean Paléologue, de Bysance, de passage à Montréal, sont invités ce M. et de madame José Delaquerrière.

M. George-H. Montgomery, C.R., de Montréal, s'est embarqué samedi sur l'Empress of Britain pour un voyage en Angleterre.

Madame Charles Archer, de Paris, autrefois de Montréal, qui a passé la semaine au Château Frontenac, est partie pour Montréal et Ottawa, où elle passera quelques jours. Madame Archer s'embarquera au début de novembre pour retourner en France.

Madame P. Coote fait un bref séjour à Montréal invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Keith Carruthers.

M. Maurice Samson et le docteur Jules Gosselin sont arrivés sur l'Empress of Britain d'un voyage de plusieurs semaines outre-mer.

Mademoiselle Constance Hayward, qui a passé quelques jours à Québec, part aujourd'hui pour Shatinigan Falls et plusieurs villes d'Ontario, où elle donnera, sous les auspices de l'Association des Clubs canadiens, des conférences sur la Ligue de la S. D. N. à Guelph, et rendant ensuite jusqu'à la Côte du Pacifique.

Madame G.-F. Gibson et mademoiselle Elizabeth Gibson font un bref séjour à Lennoxville, où elles sont allées rendre visite à M. Derek Gibson, qui poursuit ses études au Bishop's College.

M. et madame Paul-Henri Guimont, qui ont passé leur voyage de noces en Virginie, et qui étaient les invités de M. et madame J.-A. Trudel, à Trois-Rivières, pour la fin de semaine, arriveront à Québec aujourd'hui et occuperont leur appartement au Château St-Louis. Madame Guimont était, avant son mariage, mademoiselle Trudel, de Trois-Rivières.

Madame Vesey FitzGerald, de retour d'un court séjour à Montréal, a passé quelques jours à Québec l'invitée de son frère, M. John-T. Ross. Madame FitzGerald s'est embarquée samedi sur l'Empress of Britain pour retourner en Angleterre.

Le major A. Kerry a passé la fin de semaine en notre ville.

Le major et madame Gwyllyn Dunn, de retour de leur résidence d'été à Ste-Félicité, I.O., accompagnés de leurs filles, mesdemoiselles Alice et Peggy Dunn, ont pris un appartement au Claridge pour l'hiver.

Madame Harry Lamb est attendue cette semaine du Wisconsin, où elle a été invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Romney.

Madame A. V. Ardagh, de St-Jean, P.Q., fait un bref séjour à Québec, l'invitée de ses parents, le lieutenant-colonel et madame D.-B. Phipps.

Mademoiselle N.-E. Walkenden et mademoiselle Olivia Walkenden, de Melbourne, arrivées samedi sur l'Empress of Britain, d'un voyage outre-mer, retourneront en Australie par la Côte du Pacifique.

Madame Roger Stanton et ses filles, Michèle et Ginette, sont de retour d'un séjour de plusieurs semaines à Montréal, où elles ont été les invitées des parents de madame Stanton, M. et madame A. Gama-che. M. Stanton, qui a passé la dernière semaine dans la métropole, est également de retour.

Mademoiselle Lucie Beaupré, arrivée à New-York sur le "Paris", d'un voyage de quelques mois outre-mer, et qui a passé quelques jours dans la métropole américaine, fait un bref séjour à Montréal avant de rentrer à Québec.

M. et madame C.-Norman Baker et leur fils, Sydney, arrivés d'Angleterre sur l'Empress of Britain,

voyageront au Canada et aux Etats-Unis durant plusieurs mois avant de s'embarquer de San Francisco pour retourner à Sydney, Australie.

M. et madame Jacques Forget et mademoiselle Apolline Doré de Montréal, ont passé la fin de semaine à St-Jérôme-les-Bains.

M. et madame Horace Philippon, le docteur et madame Bernard Grenier et le docteur Victor Lavoie ont passé la fin de semaine à Chicoutimi, les invités du docteur et de madame Gauthier.

Madame Roger Ouimet est partie pour Ottawa, où elle sera l'invitée de mademoiselle Lucette Vain.

Mademoiselle Mona Prentice s'est embarquée pour Londres, à bord de l'Empress of Britain. Mademoiselle Prentice sera l'invitée de madame A.-C. Hay.

M. B.-M. Hallward et l'honorable madame Hallward sont arrivés d'Europe à bord de l'Empress of Britain.

Madame Narcisse Richard, M. et madame Aimé Toupin et mademoiselle Maifette Toupin sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

Mademoiselles Thérèse Pouliot et Marguerite Tremblay sont de retour d'un voyage de classe à Portneuf où elles ont été les invitées de mademoiselle Simone Paquin et de son frère M. Paul Paquin, à leur maison d'été.

M. Paul Bruneau, C.A., et M. Lionel Roussin, C.A., sont de retour d'un voyage aux Antilles.

Madame Louis Lafferty, de Shédan, Nouveau-Brunswick, ainsi que son neveu, M. Charles Rioux, de Beauveille, étaient de passage à Saint-Joseph de Beauce, récemment.

Madame Emile Bourdon est partie, hier, pour New-York, où elle passera une semaine.

M. et madame Arthur Saint-Jacques et leur famille sont rentrés en ville après avoir passé l'été au Lac St-Charles.

M. et madame J.-E. Proulx retournent à Montréal aujourd'hui après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et madame C.-E. Courchesne. Ils ont assisté, jeudi, au mariage Gama-che-Legendre.

Madame Berard et sa soeur, mademoiselle Marthe Obolska, ont passé la fin de semaine en notre ville.

Madame Leigh Falkner et mesdemoiselles Ann et Joan Falkner, accompagnées de mademoiselle Winnifred Fraser, qui ont passé deux ans en Angleterre, étaient de passage à Québec en fin de semaine, en route pour la Côte du Pacifique, d'où elles s'embarqueront pour retourner à leur résidence de Melbourne, Australie.

Madame R. Quirouet est de retour d'un bref séjour à Montréal.

Madame W. Blodreau est de retour d'un court voyage à Montréal.

Madame M.-T. Bahcroft et sa fillelette, Jean, sont de retour d'un court séjour à Montréal.

M. et madame Romeo Gauvreau et mademoiselle Marguerite Gauvreau sont partis pour New-York, où ils passeront quelques jours.

Cadeaux

les plus appréciés

SERVICE DE VAISSELLE

36-66-94 ou 112 morceaux

SERVICE A THE

en Argent ou en Porcelaine

VERRE, HORLOGES, BATTERIE

DE CUISINE, COUTELLERIE

le plus grand choix à Québec et à

des prix très bas

RENAUD & CIE

72 rue St-Paul 45 rue St-Jean

Quel est le Secret de sa jolie SILHOUETTE

Elle respire la santé, elle est jeune, elle paraît jeune, parce qu'elle prend régulièrement des Filles Bile Beans

Elles contiennent l'organisme, purifient le sang et facilitent l'élimination quotidienne.

Plus de 7,000,000 de Boîtes ont été vendues en 1937

BILE BEANS

50c la boîte

CE FILIPPO

UNITE

Toronto, Canada.

Plus de 7,000,000 de Boîtes ont été vendues en 1937

BILE BEANS

Honneur au mérite

M. J.-Paul Bourque et Mlle Blanche Laberge et Gilberte Gagneau, tous de St-Prime viennent d'obtenir par l'entremise de M. l'inspecteur Chas-Edouard Boly, une gratification de \$20.00 en récompense de leur succès dans l'enseignement.

Mlle Blanche Goulet, institutrice de l'Ecole Ste-Julie à Thérèse Mines vient de recevoir par l'entremise de l'inspecteur Beausette une gratification de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

Mlle Imelda Camden, institutrice de l'Ecole Amiante à Thérèse Mines a reçu de M. J.-H. Beausette une prime de \$20.00 comme succès dans l'enseignement.

Mlle Alice Rasmussen, de St-Denis, vient d'obtenir une prime de \$20.00 pour le succès de sa classe. L'an dernier cette prime lui fut donnée par l'entremise de M. l'inspecteur J.-A. Duval.

Mlle Germaine Morissette, de Donnacona, vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur L.-M. Pélletier, une gratification de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

M. King part en vacances dans le sud

(Suite de la 1ère page) parce que je songeais souvent aux affaires étrangères mais je comprends que s'il y avait une guerre mondiale rien d'autre ne compterait.

Le premier ministre exprima l'espoir qu'à l'avenir les nations soumettraient de plus en plus le règlement de leurs difficultés extérieures à des arbitres diplomatiques, à des arbitres.

Le premier ministre parla aussi du jour d'actions de grâces. Il exprima le souhait que tous les Canadiens uniraient leurs prières afin qu'une paix durable soit donnée au monde et afin de remercier le ciel d'avoir préservé l'Empire d'un conflit meurtrier.

On croit que le premier ministre se rendra à Washington pendant son voyage afin de rencontrer le président Roosevelt et de prendre part aux dernières négociations de la révision du traité canado-américain.

Sauvetage héroïque

Sherbrooke, 10. (D.N.C.) — Pendant le plus fort de l'incendie, dans l'édifice Skinner, rue Wellington Nord, ces jours derniers, deux jeunes gens, au risque d'être asphyxiés par la fumée, pénétrèrent dans l'immeuble voisin, le New Skinner Building, pour prévenir tous les occupants d'évacuer les lieux. Ce geste de bravoure ne fut pas vain, puisque vers 5 heures, M. Roméo Joubert, ramenant dans ses bras, madame Arthur Authier, âgée d'environ 60 ans.

Dans l'intervalle, son compagnon, M. Roméo Courchesne, employé à "La Tribune", parcourait l'étage supérieur, frappant à toutes les portes pour éveiller les personnes endormies. Madame Authier, sonneuse au moment du feu, M. Joubert pénétra dans la pièce et la transporta à l'extérieur.

Il la conduisit ensuite à la pharmacie Chagnon où elle se rétablit. Sans ce geste héroïque de M. Joubert, on aurait probablement enregistré une perte de vie. Le jeune Courchesne, n'est pas à son premier acte de bravoure. Lors de l'incendie du Grand Central l'année dernière il aida Roger Dion à se sauver et le conduisit dans un bureau en lui donnant les premiers soins.

ST-MARCEL

Naissances. M. et Mme Édouard Morin ont fait baptiser un garçon. Parrain et marraine: M. et Mme Ulric Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

A été baptisé Joseph-Lucien-Leopold, fils de M. et Mme Joseph Chabot (Eug. Morin). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Morin.

M. et Mme Eugène Altes (Adeline Bernier) ont fait baptiser un garçon. Parrain, M. Camille Touchette, marraine, Mlle Chabot, de Ste-Apolline.

M. et Mme Émile Morin (Josephine Thibault) ont fait baptiser une fille. Parrain et marraine: M. et Mme Liguori Morin, oncle et tante de l'enfant.

Exposition du Cercle de Fermières: Le 23 septembre nous avons eu l'exposition des fermières, qui a été un véritable succès. Si l'on considère que le Cercle n'a pas encore un an d'existence. A cette occasion nous avons eu la visite de M. le curé de St-Eugène, de MM. les Agronomes Paris et Girard, de Mlle Gagnon, de Mme Edmond Normand, présidente et de Mlle Josephine Bernier, secrétaire du Cercle des Fermières de St-Cyrille, de Mme André Bernard, présidente, de Mme Fabiana Mercier, secrétaire, de Mme Yvonne Joseph Guimont, conseillère du Cercle des Fermières de Ste-Apolline, de Mmes Renald Gauthier, Louis Fréault, Ferdinand Fortin, Zéphirin Mercier, de Mlle Simone et Lucienne Gauthier, Diana Mercier, de Ste-Apolline.

Aéroport à Sherbrooke

Sherbrooke, 10. (D.N.C.) — Nous apprenons aujourd'hui que le Conseil de ville rencontrera M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, au sujet du projet de l'aménagement d'un aéroport pour Sherbrooke.

Les échelons ont décidé, dit-on, de rencontrer le député de Sherbrooke à la suite d'une lettre que celui-ci avait écrite au Conseil, l'invitant à faire connaître la décision de la Cité, quant à l'achat d'un terrain pour l'établissement de cet aéroport.

L'Allemagne s'implante en Bohême

(Suite de la 1ère page) ficielle des informations allemandes a fait rapport hier, cependant, que deux Allemands des Sudètes avaient été tués par des soldats tchèques à Troppau, quelques heures avant l'entrée des troupes allemandes dans la ville, et qu'un jeune garçon de 14 ans avait été abattu d'une balle à Schillerdorf, au moment du départ des troupes tchécoslovaques.

On mande de Reichenberg que Conrad Henlein, le leader sudète, a dissout son corps franc.

Les troupes polonaises continuent à occuper le territoire cédé à la Pologne. Elles sont entrées dans Bohumim, important pont de raccordement ferroviaire, qui devait être occupé le 11. On dit au ministère des affaires étrangères de Varsovie, que Prague elle-même a demandé d'avancer la date de l'occupation pour prévenir des désordres dans le territoire.

Il n'est pas encore sûr qu'un plébiscite ait lieu pour décider du sort des régions mixtes habitées à la fois par des Allemands et des Tchèques. Il se peut qu'un accord direct entre Prague et Berlin intervienne à ce sujet. Les officiers allemands de l'armée d'occupation ne croient pas qu'il y ait de plébiscites. Ils croient que l'affaire pourrait s'arranger en offrant à Prague certains avantages économiques en échange de territoires contenant une assez forte population tchèque. Il semble d'ores et déjà certain que le territoire acquis par l'Allemagne contient une minorité tchèque considérable. Plusieurs de ces habitants ont déjà fui à l'intérieur de la Bohême, mais on s'attend à ce qu'un bon nombre restent avec les Allemands.

C'est ainsi que parmi ces derniers se succèdent un Canadien français, un Canadien anglais, un Lithuanien, un Italien, un Polonais, un Slovaque, un Ukrainien, un Juif, un Tiroisien, un Italien, un Améri-

La jeunesse catholique de tout le pays s'unit

(Suite de la 1ère page) cessité de défendre les droits de l'Eglise et de la population catholique. La tragique histoire de l'Espagne, où les organisations catholiques étaient mortes parmi la jeunesse, est un leçon, dit-il.

Les sociétés d'action catholique, pour agir, il faut que les sociétés de jeunesse, sont un rempart contre le communisme et les autres forces subversives. Il ne peut y avoir d'alliance entre les catholiques et ceux dont le but est de détruire l'ordre social.

Le cardinal Villeneuve lut un cahier-biogramme du Pape dans lequel le Souverain Pontife exprimait son désir de succès pour le congrès et donnait sa bénédiction.

La jeunesse catholique travaillera pour la gloire de l'Eglise et pour étendre le règne de Jésus-Christ ainsi que pour la gloire et la prospérité du Canada, déclara Mgr McGuigan.

Le leader conservateur Manion occupa un siège sur la plate-forme et il reçut une ovation prolongée lorsqu'il entra dans la salle. Le premier ministre, M. Mackenzie King, transmit ses regrets de ne pouvoir assister au meeting à cause de son départ d'Ottawa. MM. Elie Bertrand, député de Prescott aux Communes, et Lionel Chevrier, député de Stormont, parlèrent au nom du ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, incapable lui aussi d'assister au meeting.

La responsabilité de maintenir la paix du monde repose sur la jeunesse actuelle, déclara M. Bertrand. Pour cette raison, il demanda, aux jeunes de s'intéresser aux événements politiques nationaux et internationaux.

Ce mouvement, dit M. Chevrier, est excellent et opportun. Il n'est dirigé contre aucune religion, aucune race, aucune nation, mais contre les forces du mal et contre les fausses doctrines qui sapent l'ordre social.

Un des premiers items au programme était l'appel des diocèses et des nationalités. Les représentants de tous les diocèses du pays et ceux de toutes les nationalités furent tour à tour appelés sur la plate-forme.

C'est ainsi que parmi ces derniers se succèdent un Canadien français, un Canadien anglais, un Lithuanien, un Italien, un Polonais, un Slovaque, un Ukrainien, un Juif, un Tiroisien, un Italien, un Améri-

cain, un Français, un Espagnol, un Acadien, un Allemand, un Belge et un Tchéque.

Le Dr Xavier Galie, de Paris, maître général des scouts de France, représentait les scouts et les autres jeunes catholiques de son pays. Edward Kirchner, de Washington, président international des Etudiants catholiques du monde, représentait les jeunes catholiques des Etats-Unis.

Des déclarations de loyauté au roi et à l'Eglise furent lues dans une douzaine de langues. Hier matin, les délégués assistèrent à une basse messe célébrée par Mgr Forbes, qui célébra cette année le 25^e anniversaire de son sacre comme évêque. Le cardinal Villeneuve prononça un sermon en français et Mgr McGuigan prêcha en anglais.

Des promesses de loyauté et une consécration au service du Christ-Roi furent lues en français par Paul Leblanc, de Montréal, et en anglais par M. Slattery.

Le prix du cuivre à l'exportation était samedi, à New-York, de 10.80 sous la livre.

La ressource des mères pour le traitement des RHUMES des ENFANTS

Pour soulager les maux causés par le rhume de poitrine et la toux nocturne, frottez avec du VapoRub sur la gorge, la poitrine et les pieds avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs soulage la congestion locale, et permet à votre petit de s'endormir d'un sommeil réparateur.

Contre la toux et les maux de gorge dus aux rhumes, mettez du VapoRub sur la gorge, la poitrine et les pieds avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs soulage la congestion locale, et permet à votre petit de s'endormir d'un sommeil réparateur.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

Contre le "renflement" et les souffrances causées par le rhume de cerveau, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Faites aspirer à votre enfant les vapeurs qui se dégagent. Ceci détachera les muqueuses et dégagera les voies respiratoires. Ensuite, avec du VapoRub, massez la gorge et la poitrine.

QUATORZE COMBATS DE BOXE AMATEUR CE SOIR A LA TOUR

Victoires d'A. Voyer, Bédard et Rousseau hier à l'Exposition

RESULTATS DES COURSES

Quelque 3.500 spectateurs ont suivi avec un vif intérêt — malgré la fraîche température et la poussière soulevée par les démons de la vitesse — les excitantes courses d'automobiles disputées hier après-midi, au Parc de l'Exposition Provinciale, sous les auspices du Sporting Club de Québec.

Le programme fut légèrement modifié, à cause des accidents survenus au cours de cette intéressante matinée, mais les amateurs de sensations ne goûtèrent pas moins les différentes courses, tout particulièrement la "free-for-all" de trois épreuves de 10 milles ainsi que la course spéciale entre Roland Bédard et Georges DeLottinville.

L'une des attractions les mieux appréciées fut, sans contredit, l'exhibition donnée par Jules Huot, le brillant "pro" du Kent Golf Club, qui démontra comment il faut s'y prendre pour expédier une balle de golf, à date le présent.

Jules n'a certes rien perdu de sa maîtrise et sa performance d'hier fut très appréciée de la nombreuse assistance.

Faute d'espace, nous devons nous contenter de publier succinctement les résultats des épreuves au programme du Sporting Club de Québec.

COURSE SPECIALE

(5 milles)
1-Roland Bédard; temps 6:29
2-Léo Haynes; 3-Georges DeLottinville abandonne quand il perd une roue.

"FREE FOR ALL"

(Libre épreuve (10 milles))

1-A. Voyer, 12:27 1-4; 2-Geo. Rousseau; 3-Roland Bédard; 4-Geo. Rousseau; 5-Léo Haynes; 6-Alfie White, force d'abandonner.

2e épreuve (10 milles)

1-A. Voyer, 12:27 1-2; 2-Roland Bédard; 3-A. Gaudreau; 4-Geo. Rousseau; 5-A. White; 6-L. Haynes.

3e épreuve (10 milles)

1-R. Bédard, 12:26 1-4; 2-Geo. Rousseau; 3-A. White; 4-G. Gaudreau; 5-A. Voyer; 6-L. Haynes (abandonne).

COURSE HANDICAP

(15 tours)

Georges Rousseau, qui avait donné un tour, A. White, G. Gaudreau et A. Voyer, ne put reprendre ce tour que sur White. Gaudreau abandonna.

COMBAT ROYAL

Geo. Rousseau et Armand Voyer restèrent seuls en lice; ils se disputèrent une course spéciale de 6 tours, course que Rousseau gagna.

COURSE SPECIALE

(5 milles)

Entre Roland Bédard et G. DeLottinville, pour un enjeu de 50 dollars, DeLottinville l'emporta.

HERMAN ROBITAILLE GAGNE LE 12 MILLES DE "TI-PERE"

Cet habile coureur québécois a parcouru la distance en une heure, 24 minutes et 30 secondes, hier après-midi, soit une demi-minute de mieux que son plus proche concurrent, A. Robitaille — Distribution des prix, ce soir.

LE CLASSEMENT OFFICIEL

La porte-couleurs du club de tennis St-Roch, Herman Robitaille, a remporté les honneurs de la course pedestre de 12 milles disputée hier après-midi, sous les auspices de l'Association Sportive de "Chez Ti-Père", et la coupe emblématique décernée par le propriétaire du restaurant "Chez Ti-Père", Alfred Fournier.

De nombreux spectateurs ont applaudi la magnifique performance du vainqueur qui négocia la distance en une heure, 24 minutes et 30 secondes, soit 30 secondes de mieux que A. Robitaille, représentant le Taxi Idéal.

Deux concurrents, M. Béchette et G. Bergeron, abandonnèrent. En l'absence de Son Honneur, le maître Lucien Borne, M. Allard donna.

LA LUTTE A BEAUPORT

Les initiateurs des séances de lutte au manège militaire de Beauport présenteront mercredi soir prochain, leur deuxième programme hebdomadaire sous les auspices du Régiment de Québec. Six combats dont un match royal avec 7 lutteurs, seront à l'affiche.

En plus du combat royal, deux batailles ont déjà été gagnées. Lionel Gosselin et Paul Boivin ont remporté la victoire avec un numéro limité à 20 minutes.

Dans un engagement limité à 30 minutes, Maurice Bertrand fera face à Kid Cagney, tandis que Tarzan Chabot en viendra aux prises avec Vic Butland dans un 30 minutes spécial.

Une semi-finale et une finale compléteront le programme.



YANKEES ET CUBS PARTAGENT LE "MELON"

New-York, 10. (P.A.) — New-York Yankees et Chicago Cubs se sont partagés hier, le plus gros "melon" financier jamais reçu par les joueurs d'une série mondiale de quatre parties.

D'un "pool" de \$434.094.68, les deux champions des ligues américaines et Nationales ont tiré 70 pour cent, soit un total de \$303.866.26. Les Yankees, gagnants de la série, reçurent 60 pour cent de cette dernière somme, soit \$182.319.76, et les Cubs, \$121.546.50.

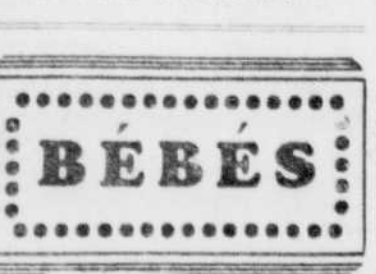
Le gérant Joe McCarthy et 22 joueurs de l'équipe new-yorkaise, les trois pilotes, le lanceur de la pratique au bâton et l'entraîneur reçurent chacun \$5.815.38.

Chacun des Cubs reçut \$4.674.87 en "récompense" de leurs quatre échecs consécutifs aux mains des Yankees.

LE "GERTRUDE" GAGNE LA PREMIERE EPREUVE

Boston, 10. (P.A.) — Le bateau de pêche "Gertrude" de L. Thebaud, appartenant au capitaine Ben Pine, de Gloucester, a défait hier la reine de la flotte de l'Atlantique-nord, le "Blue-Nose", dans la première course d'une série de trois dans cinq pour le trophée international des pêcheurs. Le "Blue-Nose" est la propriété du capitaine Angus Walter, de Lunenburg, N.E.

Le "Thebaud" franchit la ligne au troisième tour d'un triangle de 18 milles, deux minutes et 38 secondes avant son rival. Vu que le "Thebaud" dans la première course d'une série de trois dans cinq pour le trophée international des pêcheurs, leurs capitaines ont décidé que le résultat de la course qui vient de se terminer serait final et mettrait fin à leur vieille rivalité.



L'INFATIGABLE

Saint-Hyacinthe, 6. (D.N.C.) — Le club de raquetteurs l'Infatigable, une des plus vieilles associations du genre dans la province, a tenu son assemblée générale annuelle et fait l'élection de ses officiers pour la saison 1938-39.

L'assemblée a été tenue au chalet du club, sur la rive sud de la rivière Yamaska et les nouveaux officiers sont : MM. Emile Gaucher, président; Urbain Jutras, vice-président; J.-P. Bessault, secrétaire; A. Beauregard, trésorier; O. Beauregard, capitaine; Pierre Lefebvre, lieutenant; Roland Frenière, directeur musical et MM. Lucien Turgeon, Ernest Dupont, Léon Beaudoin, Paul Beaudry, Antonio Rondeau, J.-B. Measier et Maurice Bienvenue.

Le chalet du club, qui a été partiellement détruit par l'incendie l'été dernier, a été entièrement reconstruit depuis.

A L'ACADEMIE

BALLE-MOLLE

Dans la ligue senior de balle-molle de l'Académie Commerciale, les As ont subi un dur échec aux mains du Laval au pointage de 9-0. Gaudreau lança une belle partie pour le Laval en accordant que 7 coups sûrs. Germain remplaçant Bustiers et Arcand, le fameux receveur des As, fut remplacé par Dufour.

Batteries-Laval: Gauthier et Lacasse; As: Germain et Dufour.

LA LIGUE DE QUILLES BRASSERIE CHAMPLAIN

La rencontre la plus importante de la soirée du 5 octobre, dans la ligue de quilles, fut bien celle de La Madeleine avec le Real Stout. Grâce à la belle moyenne de M. Lafond, et au magnifique travail de Paul-Emile Roy, qui totalisa 515 points, les trois parties, l'ambitieuse Madeleine a pu endurer les terribles coups des vétérans et remporter la victoire sur le Real Stout au pointage de 2 à 1. Paul-Henri, mon méchant! Pourquoi "batter" La Madeleine! Emile, à quel bon toutes ces lamentations! Une défaite après tout n'est qu'une défaite! Hitler n'a-t-il pas gagné son point sans un coup de fusil?

Les joueurs du Porter XX, assurés déjà du championnat, pourvu que Papa Roméo conserve ses deux jambes, remportèrent une belle victoire de 2 à 1 sur le Champlain. Le versatile Mativier est en train d'imiter son fameux cousin "Pit" et totalisa malgré sa récente paternité, 195 pour une partie. Il faut dire qu'il a un très bon capitaine dans la personne de M. Guillot. N'est-ce pas Antoine?

Enfin la Bière Spéciale, après une lutte très contestée, remporta une victoire de 2 à 1 sur la Draught. Heureusement que Paul n'avait pas une boule avec autant de stries qu'il aurait voulu. Nous ferons un remarquable programme de balle-molle lundi soir, le 24 octobre, dans la salle paroissiale de Neuville, le premier d'une série qui se prolongera jusqu'à la mi-décembre dans la banlieue de Québec.

Cinq combats, dont une finale de 9 rondes et quatre matches de 6 rondes, marqueront l'ouverture de ces séances de boxe amateur. On nous informe que les prix d'admission seront très populaires.

UNION CANADIENNE DES RAQUETTEURS

L'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs aura lieu à Montréal, samedi 15 octobre, à l'hôtel Queen's.

Plusieurs questions seront à l'ordre du jour; prochain congrès international; rapport du comité chargé de la révision de la constitution; nomination de nouveaux clubs; adoption des records; nomination du président du comité de courses et affaires générales.

VICE-PRESIDENT



M. RAYMOND DESCHENES a été élu vice-président du comité sportif des étudiants de l'École d'Arpentage et de Génie Forestier, de l'Université Laval.

Trois autres batailles complètent l'intéressant programme de boxe amateur que les directeurs du Club Athlétique Champlain offriront, ce soir, à leurs nombreux clients — Quatre combats de 5 rondes et dix de 3 rondes sont à l'affiche — George Warner et Paul Stuart figureront dans l'attraction principale.

UNE HEUREUSE INNOVATION

La direction du Club Athlétique Champlain poursuivra ses activités dans le domaine de la boxe amateur en présentant, ce soir, un programme des plus intéressants. L'entraîneur Frank Bélanger est d'avis que les combats à l'affiche plairont aux habitués de la Tour et l'on sait que Frank s'y connaît quand il s'agit de boxe.

Les boxeurs prennent continuellement de l'expérience, et les combats seront durement disputés. Que feront nos boxeurs locaux contre ceux de la métropole? Réussiront-ils à remporter le plus grand nombre de victoires? Voilà la question que l'on se pose.

Warner, Stewart, Moreau, Gagné et Maurice Drouin rencontreront respectivement Stuart, Barrière, Evenson, Bournier et Renaud, des boxeurs montréalais qui font partie de l'Ivey Settlement, le Champlain, et le Crescent Club. Tous ces clubs de la métropole s'occupent de développer la boxe chez les amateurs.

Ici, à Québec, le Club Champlain fait tous les efforts nécessaires pour encourager les jeunes au pugilat. Les amateurs ont répondu au geste du Club en assistant aux programmes présentés, et l'on anticipe pour ce soir, une assistance encore plus considérable.

Certains figurants feront leur chemin et feront parler d'eux dans un avenir rapproché, et nous devons féliciter les directeurs de la Tour, pour l'expansion qu'ils ont donnée à la boxe amateur.

Nous donnons plus bas le programme complet pour ce soir.

5 RONDES

Georges Warner vs Paul Stuart
Mac Stewart vs Jean Barrière
Chas. Moreau vs Bernard Ewenson
Adelard Patry vs Jos. Dickson.

3 RONDES

Eug. Gagné vs Marcel Fournier
Maurice Drouin vs Roland Renaud
Rosaire Tremblay vs Basil Enright
Jimmy Langevin vs Paul Bilodeau

Douglas Reid vs Adélard Drouin
Colin Reid vs Maurice Darveau
Roméo Paré vs O. Muir
Jos. Enright vs Jos. Fitz
M. Côté vs R. Brown
J.-M. Baril vs L. Gagneau

On aura donc 14 batailles au lieu de 11, tel qu'annoncé précédemment. Tous les joueurs des As assisteront au programme, les invités du Club.

Il y aura une innovation à La Tour ce soir, chaque amateur recevra une carte semblable à celle utilisée par les juges; il pourra enregistrer les points mérités par les boxeurs après chaque ronde, et à la fin du combat, confronter sa propre décision avec celle des officiels. Ceci est certainement une nouveauté pour Québec.

Il reste encore quelques bons billets, mais on ne doit pas regarder à l'achat. Sièges réservés: 0.55 admission générale 0.30.

Une réunion importante des joueurs de tennis ce soir au club Voirie

UNE ASSOCIATION PROJETEE

Les joueurs de tennis des cité et district de Québec sont instamment priés d'assister à l'assemblée de ce soir, à 8 heures, au chalet du club de tennis de la Voirie. Cette importante réunion a été convoquée spécialement en vue de la formation d'une association de tennis dans la ville de Québec.

Trois délégués de l'Association provinciale de tennis assisteront à cette réunion et nul doute qu'ils auront des suggestions intéressantes à proposer dans le but de grouper toutes les activités du tennis sous un même étendard et de classer les joueurs selon leur capacité.

Les amateurs ont sans doute encore en mémoire l'indignation du gérant des séries inter-clubs de l'Association provinciale, T.-D. Lewis, lorsqu'il constata cette année que les joueurs juniors de Montréal avaient à affronter à Québec des joueurs de calibre senior.

On compte sur la présence des représentants des clubs de la ligue Bousseau et de tous les clubs indépendants de la ville et des environs.

BOXE A NEUVILLE

Le promoteur Gérard Duquet présentera un intéressant programme de boxe amateur, le 24 octobre, dans la salle paroissiale de Neuville, le premier d'une série qui se prolongera jusqu'à la mi-décembre dans la banlieue de Québec.

Cinq combats, dont une finale de 9 rondes et quatre matches de 6 rondes, marqueront l'ouverture de ces séances de boxe amateur. On nous informe que les prix d'admission seront très populaires.



TENNIS SUR TABLE A LORETTEVILLE

Les amateurs de tennis sur table ne devront pas oublier que c'est ce soir (dimanche), à 8 heures, qu'aura lieu au chalet du club de hockey Loretteville-Amateur, rue Martel, le grand tirage pour le tournoi de tennis sur table qui débutera mardi, le 11 octobre, à 8 heures, au même endroit.

LA DIRECTION DU "LAVAL"



M. LUCIEN MORAIS, E.E.M., à gauche, président de la Commission du hockey de l'Association Générale des étudiants de Laval, a été élu gérant du club "Laval" dans la ligue Intermédiaire de hockey. — M. DARIUS ALBERT, E.E.M., à droite, agit comme avertisseur de l'équipe. Tous deux ont pris une large part à l'organisation de la vie sportive des Carabins en ces dernières années.

LE MACTH LULU VS CASTILLOUX A "LA TOUR"

LE 17 OCTOBRE

La Commission Sportive et Athlétique de Québec a décidé, samedi dernier, que Dave Castilloux devra rencontrer et battre Kid Lulu, le champion des provinces maritimes, s'il veut se mesurer à Maxie Berger pour le championnat poids-léger du Canada.

Le gérant de Kid Lulu a remis à la Commission locale un contrat d'un million de dollars pour le défi qu'il a lancé à Maxie Berger. Il est intéressant de noter que le champion des provinces maritimes a participé à plus de 250 batailles; il n'a jamais été mis hors de combat bien qu'il ait rencontré les meilleurs boxeurs de sa classe. On trouve à son actif un knockout aux dépens de Pancho Villa, détenteur d'une victoire sur Paul Junior, que la N.B.A. vient de classer huitième chez les poids-légers du monde.

Le "matchmaker" Lantier nous a informés qu'une lettre de la Commission et un contrat ont été envoyés au gérant de Castilloux. Il est à souhaiter que ce dernier accepte de rencontrer Lulu à la Tour, le 17 octobre. Ce combat serait aussi excitant que celui de Castilloux et Orville Drouillard.

ZOUAVES CIE No 1

ELECTIONS

Le Sous-Comité d'Amusements a élu le bureau de direction, comme suit: R. Danks, président; D. Paquet, le Vice; E. Jobin, 2e Vice; Jos. Paré, trésorier; Jos. Kelly, secrétaire-publicitaire; Donat Fiset, Elie Renaud, L. G. Pouliot, René Gosselin, directeurs; A. Fiset, représentant de la Cie No 1.

Plusieurs concours sont en voie d'organisation, tous les membres sont invités à concourir.

Tous ceux qui aimeraient faire partie des Zouaves n'ont qu'à s'adresser à la salle qui est ouverte tous les soirs, de 7 heures à 11 heures, excepté le mardi et le dimanche soir. La salle est ouverte le dimanche après-midi de 1 à 5 heures.

VEILLÉE DE FAMILLE
Une magnifique Veillée de Famille, organisée par le Sous-Comité d'Amusements a eu lieu à la Halle Berthelot le 5 octobre, à l'occasion de la distribution des prix aux gagnants des concours de l'année 1937-38. Au total de 225 personnes étaient présentes. Les championnats sont détachés comme suit:

Quilles au Vol. C. Laferrière: Jon-neux, A. Boivin; pichenolles, J. Kelly; tennis sur table, D. Paquet; charlemagne, E. Jobin et J. Kelly; neuf, A. Boivin; crochets D. Paquet; pool, J.-B. Parent; échecs, 1000 pts, E. Jobin et J. Kelly.

Une exhibition de gymnastique donnée par un groupe d'amis a remporté un magnifique succès.

À la rafle, Mlle Jeannette Julien a gagné le premier prix et M. Thivierge le deuxième.

Il y eut musique et chant, sauterie et buffet.

Une erreur dans le concours de Crochets s'est produite dans le rapport. Il aurait fallu écrire: Moise Desroches comme deuxième, et non Elie Renaud.

"Pit".

Quilles à Shawinigan

Shawinigan, 10. (D.N.C.) — L'ouverture de la ligue de petites quilles des Banques a eu lieu mercredi soir, aux salles du Shawinigan Bowling.

McCarthy, de "Royale", a roulé la plus forte partie simple avec 142 et il a mérité le prix offert par le maison Rennet. Le deuxième prix, offert par "Chez Sals", a été gagné par Montplaisir de la "Nationale" avec une partie simple de 130.

Gabby Hartnett félicite le gérant McCarthy de sa brillante victoire

OPINION DES JOUEURS

Par CHARLES DUNKLEY, de la Presse Associée.

New-York, 10. (P.A.) — Le gérant Joseph Vincent McCarthy avait la figure rayonnante lorsqu'il s'est présenté hier dans la chambre de ses joueurs victorieux pour les féliciter d'avoir battu les Cubs en 4 parties consécutives, et de lui avoir donné son troisième championnat mondial consécutif.

McCarthy considère le cadeau de ses joueurs comme un triomphe personnel. D'après lui, c'est la plus forte équipe qu'il ait jamais dirigée.

Comme Mack est de son opinion. Joe fut extrêmement flatté lorsque Charles Léo Hartnett, gérant des Cubs, se rendit tout d'abord à la chambre des Yankees de préférence à la sienne, pour féliciter McCarthy. Ils sont amis depuis nombre d'années. Hartnett était receveur pour McCarthy lorsqu'il dirigea les Cubs de 1926 à 1930.

"Même un meilleur gérant que moi n'aurait pu remporter ce championnat", déclara Hartnett.

"Merci, Leo", répondit McCarthy, "mais je suis peiné de l'avoir fait à tes dépens".

Les Yankees transportés de joie entonnèrent d'un commun accord le fameux refrain "on the Sidewalks of New-York" en se rendant à leur chambre.

Les Cubs paraissaient plus dégoûtés d'eux-mêmes que de leur échec.

Le capitaine Billy Herman a exprimé son opinion en quelques mots: "Ils ne nous ont pas battus. Nous sommes battus nous-mêmes. Nous leur avons donné le championnat. Nous étions terribles, déclara-t-il."

Ripper Collins, joueur de 1er but des Cubs a été le seul joueur à prendre la tournure des événements d'un cœur léger.

"Nous sommes venus, nous avons vu, et maintenant, nous retournons chez nous", déclara-t-il. "C'est de la chance, après tout, car il n'y a pas eu de blessé."

Le gérant Hartnett présentait une image personnifiée du dégoût. Au début, il préféra garder le silence.

"Diable, s'écria-t-il soudain, nous avons essayé, nous avons donné tout ce que nous possédons, mais nous avons échoué lamentablement. Ils ont fait ce que nous avons été incapables de faire. La meilleure équipe a gagné."

Tony Lazzeri, ancien joueur de second but des Yanks, a extériorisé la pensée d'Herman en resonnant par ces mots la brillante victoire des Yankees: "Nous leur avons donné 4 parties, dit-il. "Combien ont-ils enregistré de points mérités? Seulement deux en 4 parties!"

Hartnett n'a pas été le seul joueur des Cubs à féliciter McCarthy. Charlie Root, Dizzy Dean et Collins ont imité son geste amical.

LUCIEN MORAIS GERERA LE CLUB "LAVAL" DANS L'INTERMEDIAIRE

Cette décision a été prise, samedi, par l'exécutif de l'Association Générale des Etudiants de Laval — Une heureuse nomination — Darius Albert est nommé avertisseur de l'équipe des Carabins — Léo Bourgault en est le pilote.

MEETING DES JOUEURS CE SOIR

M. Lucien Morais, E.G.F.A., a été nommé gérant du club "Laval" dans la ligue Intermédiaire de hockey. L'exécutif de l'Association Générale des Etudiants de Laval a aussi nommé M. Darius Albert comme avertisseur de l'équipe. Ces nominations ont été accueillies avec beaucoup de plaisir chez les Carabins, samedi, et elles ont suscité un grand enthousiasme.

C'est que les nouveaux titulaires n'en sont pas à leurs premières armes dans la vie sportive. Tous deux ont été au nombre des principaux animateurs de la ligue intermédiaire, l'un d'entre eux a suivi avec tant d'intérêt les activités de l'an dernier. Lui, président de la commission du hockey pour la présente saison, M. Lucien Morais songe aussitôt à assurer aux étudiants une participation brillante aux diverses manifestations sportives de notre ville. C'est à son esprit d'initiative et à son travail intelligent que revient, en large part, l'inscription des Carabins dans la ligue Intermédiaire.

Nul n'était mieux qualifié que Lucien Morais pour assumer la gérance du "Laval". Les succès qu'il a déjà connus dans l'organisation de la vie sportive à Laval, justifient les plus belles espérances pour la prochaine saison.

M. Darius Albert a toujours été le bras droit et le conseiller de Lucien Morais. Il a contribué efficacement à ses succès et il méritait aussi de partager ses honneurs. C'est d'ailleurs à la demande du nouveau gérant qu'il a été nommé avertisseur de l'équipe.

Dès ce soir, il y aura grande assemblée de la commission sportive de l'AGEL.

L'assemblée au cours de laquelle MM. Morais et Albert ont été élus à la présidence de l'AGEL, a eu lieu samedi au Cercle Universitaire sous la présidence de M. Paul Clermont, E.E.M., président de l'AGEL. Y participaient également MM. Roland Guérin, E.E.D., vice-président de l'AGEL, et M. Jean Leblu, E.G.F.A., secrétaire, de même que M. Gaston Ducloux, E.E.M., président de l'équipe.

Des ce soir, il y aura grande assemblée de la commission sportive de l'AGEL.

Nous recommandons la

BIERE Champlain

Elle est pure et forte

Fabriquée par la seule brasserie canadienne-française et indépendante

BURNETT'S

Orange Liqueur

GIN

40oz 25oz
\$2.85 \$1.90

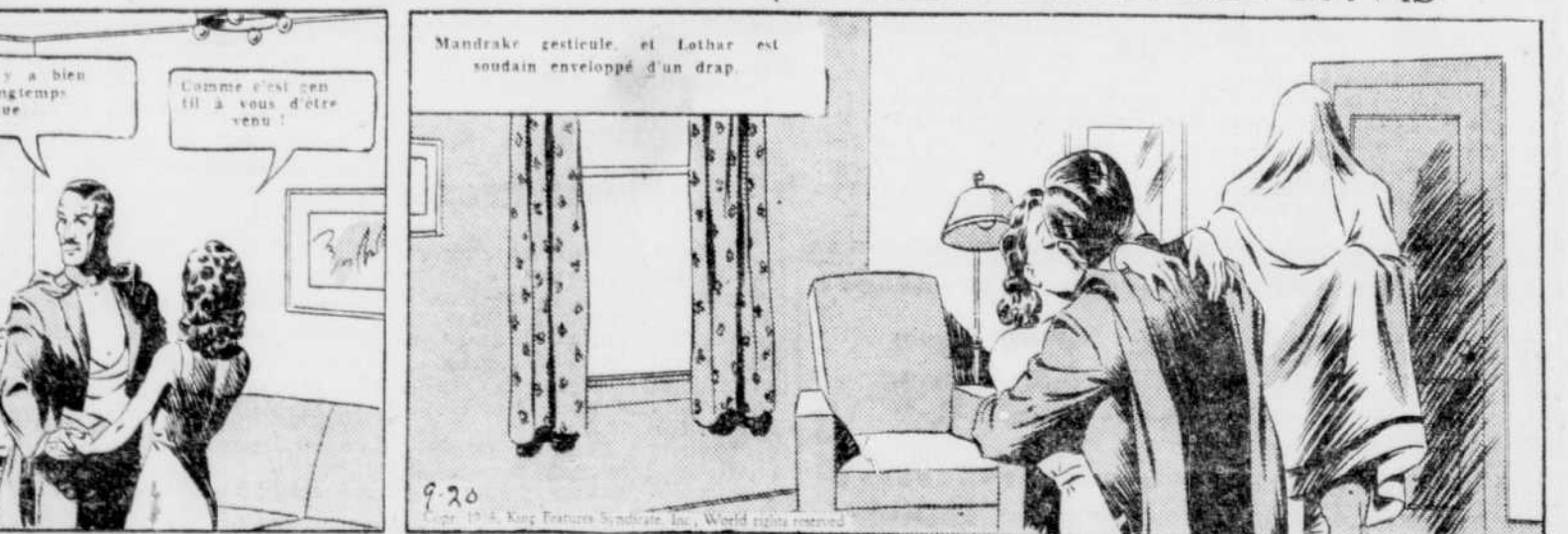
Distillé et embouteillé par G.12
Distillers Corporation Limited, Montréal

BÉBÉS

MANDRAKE, LE MAGICIEN



par LEE FALK et PHIL DAVIS



"LE SOLEIL"

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DU SOIR A QUEBEC

"Le Soleil" est publié et imprimé au 25, rue de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltee. Henri Gagnon, président et directeur général.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES, 4-0657
M. Irénée Masson
ANNONCES, 3-1442
M. F.-L. DeHaute
PETITES ANNONCES, 6719
M. Alfred Morisset

TARIF

DES ANNONCES CLASSÉES

1 insertion — 25 mots ou moins

Chaque mot supplémentaire

Année classée avec titre en gros

caractère technique ligne comptant

pour un titre

en plus de l'insertion

Année classée avec vignette Double

insertion successive pour le prix

de 6 insertions

16 insertions consécutives pour 5 fois

le prix de 6 insertions, moins

Contrat d'un an, 45 fois le prix de

6 insertions, moins

Les annonces venant de l'étranger et

requérant un casier doivent être accom-

pagées de 50 pour frais d'expédition du

courrier

Les avis de naissance, décès, fiançailles,

mariages, services funéraires, décès,

recommandations pour sympathies,

etc., seront chargés à \$1.00 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

en plus de l'insertion ordinaire et chaque mot

supplémentaire sera chargé à \$0.10 l'insertion

POUR LOUER RAPIDEMENT

Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER sur terre hypothèque, maisons à vendre à Québec et en dehors, aussi beaux logements à louer à Québec et Québec. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

Articles de ménage

ACHETONS MÉTIERS, poêles, lingeries, à vendre moulin Singer et autres, armoires, bureaux, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

A VENDRE

à 1 et 1/2 en plus de fer brun, avec sommier et matelas, à 1200. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

OLIVIERE VERTIGER

ACHETONS MÉTIERS, poêles, lingeries, à vendre moulin Singer et autres, armoires, bureaux, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171

ACHETONS A DOMICILE

Vendons vitrine armoire, table de cuisine, bureau, etc. S'adresser à L.-E. Porter, 67, de l'Église, tél. 9430. 12sept-2611-7171



LE SECRET DU SUCCES

Vous le trouverez dans les petites annonces du

SOLEIL

Le meilleur moyen de résoudre vos problèmes.



Le SOLEIL

Pour vous en convaincre, publiez une petite annonce dans

SOLEIL

Signaliez 7131

Chambres et pensions

CHAMBRE ET PENSION confortable, usage bain, téléphone, maison distinguée, famille sans enfant, pour monsieur seul. Prix raisonnable. S'adresser 46, Fraser, tel. 9405. 10sept-2611-7092

Chambres demandées

PERSONNE âgée, demande chambre pas meublée, chez cultivateur ou employé, aux alentours de la ville, pas loin de l'église. Écrire casier 458. 10sept-2611-7092

HOTEL

DES SALAIRES SONT DECRETES PAR L'OFFICE

Le juge Roy et ses collègues ont fixé les salaires et les heures de travail dans l'industrie du papier de rebut.

QUINZIEME DECRET

Le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" publie une nouvelle ordonnance de l'Office des salaires raisonnables, qui s'applique à l'industrie du papier de rebut. C'est la quinzième ordonnance mise en vigueur depuis la fondation de l'Office des salaires raisonnables. Voici le texte de l'ordonnance No 15 :

PARTIE I

Application

1. La présente ordonnance (no 15), s'applique aux salaires employés dans les établissements achetant, assortissant, emballant et vendant le papier de rebut dans la province de Québec.

PARTIE II

Echelle de salaires et Heures de travail.

1. Salaires : Les taux minima de salaires seront les suivants :
a) Salaires de la catégorie I de l'ordonnance no 4, à l'exception des gardiens et des messagers.
Classe A—Pas moins de 60 p.c. 26 cts de l'heure pour les employés masculins et 20 cts pour les employés féminins.
Classe B—Pas plus de 25 p.c. pour cent, 22 cts de l'heure pour les employés masculins et 16 cts de l'heure pour les employés féminins.
Classe C—Pas plus de 15 p.c. pour cent, 17 cts de l'heure pour les employés masculins et 12 cts de l'heure pour les employés féminins.

2. Heures de travail : Les employés masculins et féminins faisant un même travail, lorsque dans le même établissement, des salaires masculins et féminins exécutent un même travail ou du travail généralement ou fréquemment exécuté par des hommes, les salaires desdits employés féminins seront ceux stipulés pour les employés masculins.

b) Gardiens, 20 cts de l'heure.
c) Employés de bureaux : employés réguliers, 20 cts de l'heure; 13 cts 50 par semaine.
d) Messagers (déclarés aux articles 33 et 40 de l'ordonnance no 4) 10 cts de l'heure.
Heures de travail : la semaine régulière de travail sera de 54 heures pour tous les employés à l'exception des gardiens.

Travail supplémentaire à être payé :
a) En plus de 10 heures par jour. Une fois et demie le taux régulier à moins que le total des heures de travail de la semaine égale 54, alors que le paiement du travail supplémentaire sera celui indiqué au paragraphe (c) ci-dessus.

b) En plus de 12 heures par jour dans tous les cas : une fois et demie le taux régulier.

PARTIE III

Dispositions générales

3. Taux plus élevé que le minimum. Les taux de salaire en vigueur le 1er avril 1938, qui étaient supérieurs aux minima de cette ordonnance seront considérés comme fixés et ne pourront être réduits sans la permission de l'Office.

4. Ordonnance no 4. Les dispositions de l'ordonnance no 4 de l'Office des salaires raisonnables qui ne sont pas incompatibles avec celles de la présente ordonnance s'appliqueront "mutatis mutandis" aux employés visés par ladite ordonnance.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions de la présente ordonnance sont rétroactives au 15 juin 1938 et resteront en vigueur pour six (6) mois à compter de la date de sa publication dans la "Gazette officielle de Québec".

Elles se renouvelleront alors pour 12 mois à moins d'ordonnance ou de décision au contraire du lieutenant-gouverneur en Conseil.

Fait à Québec ce 22 septembre 1938.

Le président FERDINAND ROY.
Le vice-président : GEORGE CROMP.

Membres de l'Office : C. H. CHEASLEY, TH. AUBRY.

Mort de madame Herm. Duchesneau

Nous apprenons avec regret, la mort de madame Herménégilde Duchesneau, décédée hier à Thetford-Mines où elle habitait depuis plusieurs années. La défunte était âgée de 74 ans et quelques mois. Elle laisse dans le deuil trois filles : madame P.-A. Robitaille, née Thérèse de Thetford-Mines, madame J.-Omer Darché, née Juliette de Québec, sœur Sainte-Marie, née Jeanne, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, et un fils, Oswald Duchesneau, de St-Lambert, comté de Chambly. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants, notamment Louise, Guy, Jean-Marie, Gabriel et Philippe. Les funérailles auront lieu à Thetford-Mines, mardi, à huit heures, et l'inhumation à St-Hyacinthe.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Long voyage d'une ambulance

Le fourgon de la maison Bouchard & Fils a laissé Québec, hier matin, pour se rendre à New-York où il se rend chercher le corps de M. Henri Cantin, fils de M. Henri Cantin, 233, rue St-Henri, qui est décédé à l'hôpital Roosevelt à New-York. Le jeune Cantin est apparemment mort des suites d'un accident.

Nombreuses nominations

La "Gazette officielle" annonce dans sa dernière livraison les nominations suivantes : M. Alphonse Laroche, officier spécial au ministère de la Colonisation ; M. J.-Joseph Lévesque, chimiste au ministère de la Colonisation ; et M. Joseph Bédard, inspecteur du district scolaire urbain No 15. Les nominations d'une foule de juges de paix et de commissaires pour la Cour des commissaires sont également annoncées.

REPARTITION DES PRETS AUX CULTIVATEURS

L'office provincial des prêts a engagé à date \$23,595,024 et a payé jusqu'ici \$17,033,049. La différence sera distribuée des que l'identité des candidats sera vérifiée.

STATISTIQUES

L'Office provincial du Crédit agricole a engagé à date \$23,595,024, pour assurer les 9,990 prêts consentis. Il a payé jusqu'ici une somme de \$17,033,049 à 7,038 cultivateurs. Les autres montants doivent être payés des que les notaires auront produit les titres des aspirants emprunteurs.

D'intéressantes statistiques, qui furent préparées par M. Fernand Blanche, nous ont été fournies au sujet de l'état civil des emprunteurs et des valeurs offertes en garantie.

Ce travail indique que l'Office prend toutes les mesures possibles afin que les prêts soient accordés à bon escient, de façon à ce que le bénéficiaire puisse les rembourser. La moyenne d'âge de ceux qui ont obtenu des prêts est de 44 ans. Parmi eux, l'on compte 591 célibataires, 5,981 hommes mariés et 442 veufs. Les 7,014 cultivateurs qui ont obtenu des prêts de l'Office lors de la préparation de ces statistiques ont 16,916 fils dont l'âge moyen est de 13 ans et 14,861 filles dont l'âge moyen est de 14 ans.

LES RESULTATS

L'aidé que le prêt agricole a apporté ces derniers s'illustre par les chiffres suivants : montant des hypothèques payées avec le produit de l'emprunt : \$12,961,380. Montant des prêts ordinaires payés avec le prêt : \$4,022,893. Montant des réductions de dettes obtenues grâce à l'emprunt fait à l'Office : \$1,010,624.

D'après les estimations des fermes et des bûches fournies par les estimateurs locaux, les prêts de l'Office, qui se chiffrent à \$16,984,274, ont été consentis sur une hypothèque se chiffrent à \$35,544,143. L'estimation du Bureau de Revision de l'Office porte la valeur de la propriété à \$28,078,910.

L'actif déclaré par les emprunteurs se chiffre à \$56,858,028 et leur passif à \$18,442,467. Le total du roulement des fermes s'évalue à \$11,920,329 et le montant des assurances en vigueur lors des demandes de prêts était de \$36,858,028.

Pour les 7,014 prêts en question, le Bureau des Revisions de l'Office a accordé un montant de \$16,984,274 contre un montant de \$18,442,467, en exigeant \$339,685 en remboursements semi-annuels.

Voleurs frustrés

Des malfaiteurs nocturnes ont tenté de voler deux automobiles, au cours de la nuit de samedi à dimanche, sur la rue Charlevoix, à la haute-ville. Ces véhicules sont ceux de M. Hermann Fortier, de Montréal, et de M. Hector Gagné, E.C. Les voleurs n'ont cependant pas été heureux dans leurs projets puisqu'ils n'ont pas été capables de faire partir le "Chevrolet" de M. Fortier et qu'ils ont dû abandonner ce qui leur restait de l'auto de M. Gagné.

La police municipale a été prévenue de chacune de ces tentatives de vols et des agents se sont mis à la recherche des voleurs.

Pour commettre leurs vols, les malfaiteurs ont réussi à débarrer les portes et à faire descendre les voitures jusqu'à la rue des Remparts. Rendus là, ils furent impuissants à mettre l'auto de M. Fortier en marche. Avant d'abandonner le véhicule, ils ont tout saigné à l'intérieur. Quant à celui de M. Gagné, ils l'ont aussi traîné au même endroit et ils ont réussi à le mettre en mouvement pour se rendre ensuite jusqu'au Parc Montmorency, où ils ont dû l'abandonner.

La police municipale invite les citoyens à laisser leurs automobiles dans les garages, comme le veulent les règlements municipaux. Ils s'efforceront ainsi de sembler ennemis.

Les visites à St-Dominique

Le R. P. Martin, curé de St-Dominique, nous a communiqué hier soir, la liste des visites qui seront faites, cette semaine, dans sa paroisse.

Lundi — Avenue Park, de 60 à 124 ; rue Fraser, de 4 à 48 ainsi que 274 à 234.

Mardi — Avenue Park, de 63 à 125 ; rue Fraser, 50 à 56, 232 à 204. Mercredi — Avenue des Erables, 82 à 118 ; rue Fraser, 56 à 82, 202 à 170.

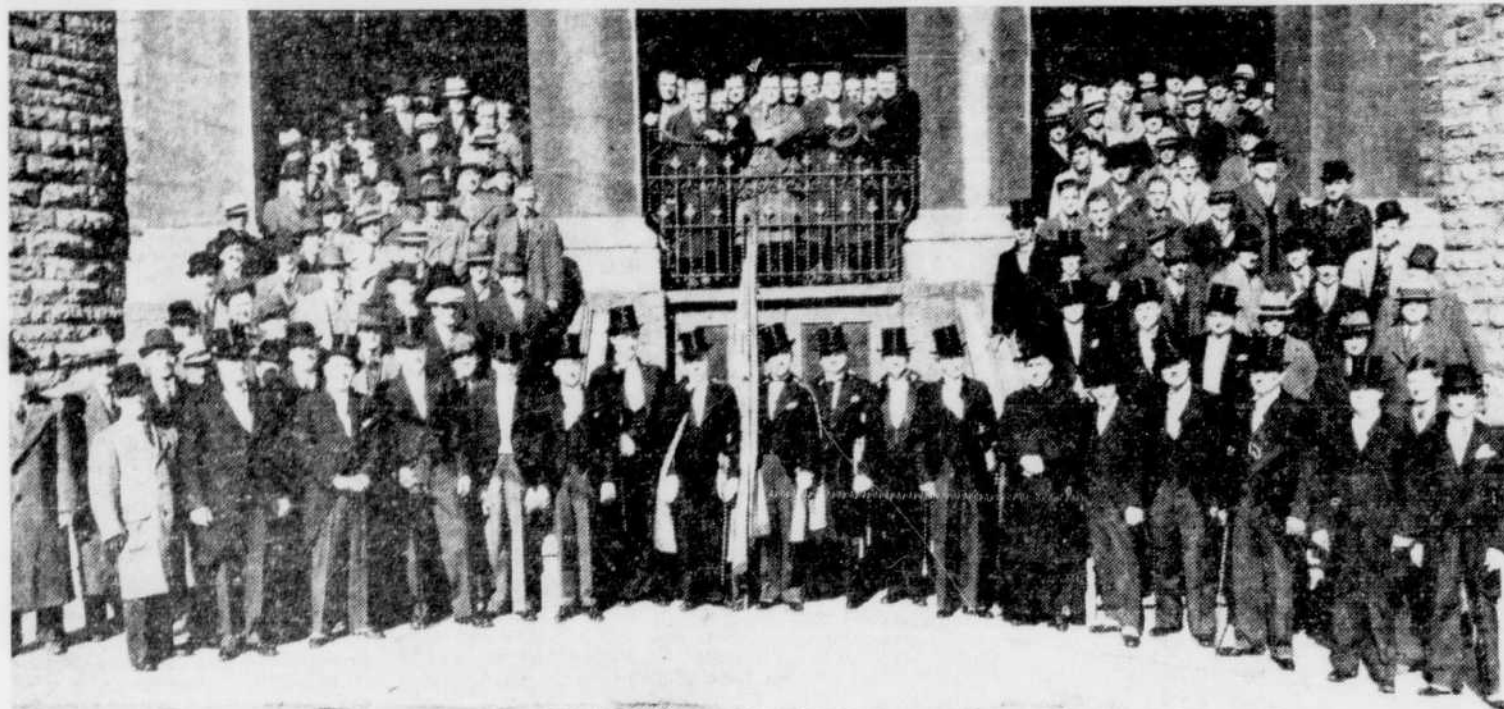
Jeudi — Avenue des Erables, 120 à 170 ; rue Fraser, 82 à 102, 168 à 110.

Vendredi — Avenue des Erables, 172 à 208 ; rue Fraser, 7 à 29, 257 à 171.

Québécois attaqué

Val d'Or. — M. Patrick Jobin, autrefois de Québec, maintenant employé à la mine Lamaque, à Val d'Or, a été la victime d'un attentat, samedi dernier, de la part d'un émigrant ukrainien. Après un corps à corps qui dura près d'un quart d'heure, M. Jobin s'en tira avec des blessures.

JOURNEE MEMORABLE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB HIER



Les Chevaliers de Colomb ont marqué leur fête patronale hier par l'initiation de 67 chevaliers au 3e degré et d'inoubliables manifestations. La journée a débuté par une messe solennelle en la chapelle du patronage hier matin. M. l'abbé Charles-Henri Falardeau, aumônier du Conseil Laval, officiant. Le R. P. Caron, des Peres du Sacré-Cœur, a donné le sermon de circonstance. Un banquet a eu lieu hier soir, en l'honneur des 67 initiés, dans les salles de l'Œuvre des Petits vendeurs de journaux, sous la présidence de M. J.-A. Duquette, Grand Chevalier du Conseil Laval. Son Honneur le maire Boivin était présent. L'officier contraignant hier après-midi était M. Fabio Monette, de St-Jean de Québec et le degré était sous le patronage du Conseil Laval. La photo ci-dessus fut prise à l'issue de la messe hier matin, à la porte de la chapelle du Patronage de la Côte d'Abraham. On remarque au premier plan : le chevalier HENRI LEVASSEUR, député du district ; M. J.-A. DUQUETTE, Grand Chevalier du Conseil Laval ; M. ARMAND QUEVILLON, chancelier du conseil 446 ; M. R. ROCHFORD, député Grand Chevalier du Conseil Laval ; M. J.-S. DESCHAMPS, Grand Chevalier du Conseil 446 ; M. C.-E. LAPIERRE, fidèle navigateur du 4e degré ; et M. l'abbé CHARLES-HENRI FALARDEAU, aumônier du Conseil Laval. La cérémonie d'initiation au 3e degré eut lieu hier après-midi aux salles des Chevaliers de Colomb. On remarquait en outre des personnes déjà nommées, M. J.-S. DESCHAMPS, Grand Chevalier du Conseil de Montmagny ; M. ARMAND, ex-grand chevalier du conseil des Trois-Rivières ; M. J.-H. LEVASSEUR, député de district.

M. A. Lesieur fêté

Un banquet aux huîtres a été donné, hier soir, au club Renaissance, en l'honneur de M. A. Lesieur, gerant du club, à l'occasion de son mariage prochain. Ses amis lui ont également présenté une bourse. M. Lesieur a remercié avec effusion ceux qui lui avaient ménagé cette réception.

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE SONT EN DEUIL

Sœur Marie-Adeline, des Sœurs de la Providence, s'est éteinte pieusement samedi dernier à l'Institut des Sourdes-muettes de Montréal.

FUNERAILLES

Une éducatrice de grand mérite, Sœur Marie-Adeline, née Marie-Georgiana Magnan, sœur du commandeur C.-J. Magnan, de Québec, est décédée samedi dernier chez les Sœurs de la Providence, à l'Institut des Sourdes-muettes, à Montréal.

Fille de Jean-Baptiste Magnan et d'Adeline Beland, Sœur Marie-Adeline naquit à Ste-Ursule, comté de Maskinonge, le 12 juillet 1859. Elle entra au noviciat des Sœurs de la Providence, à Montréal, en 1885, et fit profession en 1887. De cette date à sa mort, cette dévouée religieuse ne quitta jamais l'Institut des sourdes-muettes, rue St-Denis, où elle se spécialisa dans l'enseignement aux sourdes-muettes.

Dans le cas de Virginie Blais, sourde-muette-aveugle, par son dévouement et des aptitudes remarquables, elle écrivit l'une des plus belles pages de l'Institut où elle passa sa vie entière.

Il y a quelques années, le département de l'Instruction publique demanda cette éducatrice méritante de l'Ordre du Mérite scolaire.

En septembre 1937, Sœur Marie-Adeline spéciale ses notes d'or de vie religieuse à la maison-mère des SS de la Providence.

Sœur Marie-Adeline était la sœur de notre concitoyen M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, et de trois autres frères décédés, MM. Jean-Baptiste-Ernest Magnan, instituteur, Hormidas Magnan, publiciste au ministère de la Colonisation à Québec, et l'abbé Aristide Magnan, ancien curé du Lac-Noir.

Les funérailles de Sœur Marie-Adeline auront lieu mardi à 8 heures, le 11 courant, dans la chapelle de l'Institut des Sourdes-muettes, rue St-Denis, Montréal.

Le "Soleil" prie la famille d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

Le téléphone de Bonaventure

La Commission des Services Publics de Québec a rendu jugement ces jours derniers déclarant que les heures de service de la compagnie Bonaventure and Gaspé Téléphone durant la semaine et les dimanches et fêtes d'obligation sont plus longues que celles données par d'autres compagnies de téléphone opérant dans un territoire à peu près semblable.

La Commission a donc refusé d'accorder une requête qui aurait obligé la compagnie à donner un service plus long les dimanches et jours de fête.

LES ZOULAVES SE SOUVIENNENT DE LEURS MORTS



Les Zouaves de Québec sont allés en parade hier au cimetière St-Char les rendre hommage à la mémoire des zouaves décédés. Le défilé militaire se forma sur le boulevard Charest, près de la rue Caron, et se rendit au cimetière par la rue St-Vallier.

Au Cercle Laplace

M. Robert Lafrance a été élu président du Cercle Laplace des étudiants de l'École d'Arpentage et de Génie Forestier de l'Université Laval. Il aura comme collègues dans le bureau de direction de ce cercle d'étudiants M. Ovide Lévesque, vice-président, et M. François Lemire, secrétaire. Les élections ont eu lieu samedi à l'École d'Arpentage sous la présidence de M. Benoit Desrosiers, président des étudiants en Génie Forestier. Nos sincères félicitations aux nouveaux élus.

Mlle ANGELINE ROUTHIER EST DECEDÉE HIER

La nouvelle de cette mort suscitée de vifs regrets à Québec où la défunte a joué durant de longues années un rôle à la fois discret et distingué.

LA FAMILLE

Mlle Angeline Routhier, fille de feu sir Adolphe-Basile Routhier, juge-en-chef de la Cour supérieure à Québec, poète et écrivain, auteur de l'hymne national du Canada, est décédée hier matin, après une brève maladie, chez sa mère, Mme Eudore Boivin, à Chicoutimi.

La nouvelle de la mort de Mlle Routhier suscitait de vifs regrets dans la vieille capitale, où la défunte a joué durant de longues années un rôle à la fois discret et distingué dans la vie sociale et philanthropique. Sa haute culture et sa fine psychologie avaient fait d'elle une collaboratrice précieuse pour son père. Sa conversation était affectueuse et reconnaissante pour la part qu'elle avait prise à ses œuvres. Réunissant en elle les plus belles qualités féminines, toujours Mlle Routhier s'était acquise l'estime sincère et profonde de ses concitoyens. Son immense charité la grâce et l'esprit français qui l'animait exerçaient leur magie sur tous ceux qui la connaissaient. Sa conversation débordait de cette indéfinissable allégresse qui est l'expression d'une âme qu'habite la bonté et d'un esprit étincelant que l'humilité la plus parfaite ne réussissait pas à voiler.

Mademoiselle Routhier n'était pas exclusivement femme de lettres. Elle a employé à tous les mouvements de charité de Québec les trésors de sa générosité et de son dévouement. Il n'est pas une seule de ces œuvres qui ait échappé à sa bienveillance. C'est aussi avec un zèle d'autant plus considérable qu'il s'agissait, cette fois, des siens, qu'elle s'est vouée à l'éducation des enfants de son frère. Ce dernier, qui demeurerait dans l'Ouest canadien, avait tenu à ce que ses enfants reçoivent leur formation dans la province française de Québec. Pour ces neveux et nièces qui lui constituaient une famille, mademoiselle Routhier fut véritablement une seconde mère.

Elle laisse dans le deuil, une sœur et un beau-frère : le colonel et Mme Charles Stanton, de Montecarlo, Monaco ; une belle-sœur, Mme Jean-Charles Routhier ; deux neveux, M. Adolphe Routhier, C.R., registraire de la loi des valeurs mobilières de Québec, et le R. P. Henri Routhier, provincial des Oblats de la province d'Alberta, quatre nièces, Mme Eudore Boivin, (Juliette), de Chicoutimi ; Mme Vincent Dubuc (Alma), de Chicoutimi ; Mme Paul Poirier (Jeanette), de Edmonton, Alta. ; et Mme Thomas Farrell (Marie), de Calgary, Alberta. Elle était la cousine de M. L.-J. Adjuvot Amyot, de madame la générale T.-L. Tremblay, de Mlle Aline Hamel et de M. Henri-Paul Hamel, tous de Québec.

Les restes mortels ont été transportés hier après-midi à Québec, où ils sont exposés au domicile de la défunte, aux appartements "Grande-Alle". Les funérailles auront lieu mercredi matin en l'église St-Cœur de Marie.

Les directeurs et le personnel du "Soleil", qui déplorent comme tous ceux et celles qui l'ont connue la mort de Mlle Routhier, offrent à la famille en deuil leurs vives condoléances.

Il fut décidé qu'une réunion aura lieu sous peu où seront invités patrons et ouvriers et un plan sera alors soumis dans le but d'amener cette industrie à opérer sur une base qui a été un succès à Montréal.

Compensations aux accidentés

M. Paul Drouin, C.R., président de la Commission des accidents du travail, a déclaré à Montréal que les réclamations des accidentés avaient diminué d'environ 10,000 comparativement à l'an dernier, mais que le même montant, soit \$7,000,000 serait quand même déboursé pour les compensations. Il a indiqué que la nouvelle loi qui accorde à l'accidenté le choix de son médecin est l'une des causes de l'augmentation des frais. Ces dépenses doivent être payées par les employeurs depuis que la Commission doit équilibrer son budget à chaque année. En plus du budget annuel, a dit le président, il y a un fonds de réserve qui augmente chaque année et qui doit s'élever actuellement à près de \$8,000,000. Ce fonds sert à payer les veuves et les orphelins laissés par les accidentés.

Religieuse décédée

Le couvent des Sœurs de Sainte-Croix et des Sœurs de St-Joseph vient d'être plongé dans le deuil par la mort de Sœur Marie de St-Tharcisius (née Thérèse Bourdages), décédée à la maison-mère le 29 septembre à l'âge de 48 ans et 8 mois 9 jours, dont 34 ans de vie religieuse. Elle laisse pour la pleurer, outre les membres de sa communauté, son père, Louis Bourdages, ses frères, Ernest et Lévis, et deux sœurs, Mme Daniel Arseneau (Amanda), et Mme Napoléon Bourdages (Adelphine).

Sœur Marie de St-Tharcisius, qui compte 34 ans de vie religieuse, fut douze ans supérieure à Nominique, Labelle et Sainte-Rose.

Son service et sépulture ont eu lieu à St-Laurent, le 3 octobre dernier.

La famille en deuil le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

UNE VISITE DE MONTREALAIS A LEURS AMIS

Un groupe de photographes de Montréal a rendu visite à la fin de la semaine passée à leurs collègues de Québec.

LA RECEPTION

L'union locale des photographes a reçu la visite, en fin de semaine, d'une délégation de l'union des photographes de Montréal. Les visiteurs étaient MM. Shakeshaft, président de l'union de Montréal ; Robert Smiley, secrétaire, et Mme Smiley, Albert Petit, président du comité exécutif de l'union, et Mme Petit.

A leur arrivée à Québec, vendredi soir, les délégués furent reçus par M. Roger Grignon, président du local de Québec. Samedi ils allèrent visiter les chutes Montmorency et ils se rendirent à Ste-Anne de Beauré. Le soir, aux quartiers généraux des unions internationales, 110 rue Du Pont, ils eurent une conférence avec les officiers du local ainsi que ceux du Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie. Hier ils ont visité la ville et ils sont repartis dans l'après-midi pour la métropole, enchantés de leur voyage.

A la conférence de samedi les délégués ont étudié attentivement tous les problèmes qui concernent cette industrie ainsi que la position des ouvriers M. Shakeshaft, déclarant qu'il y a quelques années à Montréal, du au manque d'organisation chez les travailleurs, les salaires étaient ridicules pour plusieurs et il existait une querelle de prix entre les employeurs. La situation est maintenant changée. Grâce à une campagne d'organisation, l'union compte 25 pour cent des ateliers, et une association formée par les employeurs a eu pour résultat une étroite coopération entre les deux groupes. Nos salaires ont été augmentés, les heures de travail ont été diminuées à 40 par semaine, nous ne connaissons pas le chômage et nos employeurs reconnaissent que la situation actuelle est des plus satisfaisantes. Ce sont tous les avantages que nous obtenons maintenant. La situation d'autrefois est maintenant disparue.

M. Robert Smiley se déclara heureux de rencontrer les confrères de la vieille capitale et de pouvoir les assurer du concours de l'union pour les aider à améliorer leurs conditions de travail. Si nous avons eu du succès à Montréal, la principale raison est que nous n'avons pas des syndicats adverses dont les membres offrent leurs services pour dix et quinze dollars de moins par semaine comme cela se pratique dans d'autres métiers. Il ajoutait que patrons et employés avaient si bien réussi à s'entendre pour le bien général de l'industrie qu'il n'avait pas été jugé nécessaire d'absorber de faire rendre justice. Cette convention collective de travail, il formula le souhait que la situation devienne meilleure à Québec afin que tous les intéressés puissent travailler en harmonie comme à Montréal.

M. Albert Petit, photographe au journal "La Presse", remercia les officiers de leur aimable invitation et leur présenta les meilleurs souhaits de leurs confrères de la métropole. Comme chez nous, dit-il, vos journaux nous renseignent beaucoup sur vos activités. Ce sont toujours un plaisir pour moi de lire dans "Le Soleil" et "L'Événement" les nouvelles qui concernent vos unions et comme photographe j'espère que ces journaux publieront un jour une section de photographie, ce qui sera une aubaine pour les membres de votre local.

M. Roger Grignon remercia les délégués de leur visite. Il déclara que si nous avons des ouvriers expérimentés dans cette industrie, c'est grâce à notre affiliation aux unions internationales qui nous fait profiter de l'expérience de ces milliers de travailleurs tant au Canada qu'aux États-Unis. Il dit que ces visites étaient nécessaires pour resserrer les liens qui doivent unir tous les travailleurs et il termina en remerciant les officiers du Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie pour leur concours dans l'organisation de leur local.

Il fut décidé qu'une réunion aura lieu sous peu où seront invités patrons et ouvriers et un plan sera alors soumis dans le but d'amener cette industrie à opérer sur une base qui a été un succès à Montréal.

Enfants blessés

Quelques enfants ont été légèrement blessés hier après-midi, dans la salle paroissiale de Notre-Dame de Grâces, à l'occasion de la réunion des Sœurs de la Providence. Pres de 500 enfants s'étaient réunis à la porte de la salle et, après deux heures d'attente, leur impatience était grande. Quand les portes furent ouvertes, ce fut une ruée vers l'intérieur et quelques petits enfants furent renversés et blessés.

Les Sœurs de la Providence, 13 ans, fille de M. René Morin, rue Turnbull, a eu un bras fracturé. L'avenir, on n'entra pas dans la salle si on n'a pas un billet.

AVIS DIVERS

Chambre de Commerce cadette : Aujourd'hui, à midi 30, à l'hôtel Clarendon, déjeuner hebdomadaire.

Club Lapointe : Réunion de tous les membres, ce soir, à 8 heures aux salles du club, 1ère Avenue.

Salle Laprise : M. Oscar Drouin, ancien ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Duplessis, donnera une causerie demain soir, à huit heures et quart. M. Drouin parlera sous les auspices du club Drouin.

Au Club Godbout : Une assemblée des directeurs du Club Godbout de Québec aura lieu ce soir, à 8 heures au local ordinaire, chez M. L. Drouin, rue Saint-François. On fera le choix des délégués à la convention du 17 octobre.